



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

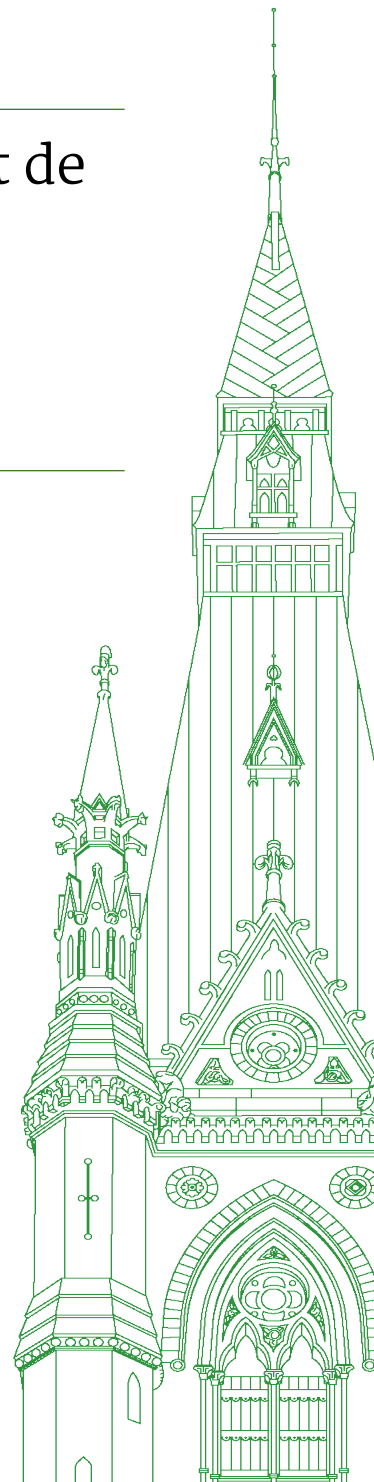
Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 021

Le mardi 3 février 2026

Président : Michael Coteau



Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le mardi 3 février 2026

• (1100)

[Traduction]

Le président (Michael Coteau (Scarborough—Woburn, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue à la 21^e réunion du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes.

Conformément au Règlement, la réunion d'aujourd'hui se déroule selon une formule hybride. Des députés sont présents dans la salle et d'autres participent à distance à l'aide de l'application Zoom.

Avant de poursuivre, j'invite tous les participants présents dans la salle à consulter les directives qui figurent sur les cartes placées sur la table. Ces mesures ont été mises en place pour prévenir les incidents acoustiques et pour protéger la santé et la sécurité de tous les participants, y compris des interprètes. Vous remarquerez également qu'un code QR figure sur la carte; il mène à une courte vidéo de sensibilisation.

J'aimerais faire quelques observations à l'intention des témoins et des membres du Comité.

Veuillez attendre que je vous nomme ou qu'un député vous pose une question avant de prendre la parole. Pour ceux qui participent par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour activer votre micro, et veuillez vous mettre en sourdine lorsque vous ne parlez pas. Pour ceux qui sont sur Zoom, au bas de votre écran, vous pouvez sélectionner le canal approprié pour l'interprétation: parquet, anglais ou français. Les personnes présentes dans la salle peuvent mettre l'oreillette et sélectionner le canal désiré.

Je vous rappelle que tous les commentaires doivent être adressés à la présidence. Les députés présents dans la salle sont priés de lever la main s'ils souhaitent prendre la parole. Pour les députés sur Zoom, veuillez utiliser la fonction « Lever la main ». Le greffier et moi-même ferons de notre mieux pour gérer l'ordre des interventions. Nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension à cet égard.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le jeudi 18 septembre 2025, le Comité reprend son étude sur les prix de référence dans les chaînes d'approvisionnement du bœuf et du porc.

Je souhaite la bienvenue à nos témoins. Merci beaucoup de vous joindre à nous aujourd'hui.

Nous accueillons Thomas Beretta, directeur général de Beretta Farms; Calvin Vaags, président-directeur général de True North Foods; et Indira Moudi, présidente de Viandes LaFrance.

Merci d'être là. Je sais que beaucoup de gens arrivent de loin. Je vous remercie de soutenir le secteur agricole.

Chaque témoin disposera de cinq minutes pour s'exprimer. Lorsqu'il ne vous restera plus que 30 secondes, je vous ferai un petit signe rapide.

Monsieur Beretta, vous avez la parole pendant cinq minutes.

Thomas Beretta (directeur général, Beretta Farms): Bonjour à tous.

Monsieur le président, je vous remercie de m'avoir invité et de me donner l'occasion de comparaître devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire aujourd'hui.

Je m'appelle Thomas Beretta et je suis le directeur général de Beretta Farms, une entreprise canadienne familiale et multigénérationnelle fondée par mes parents, qui œuvre dans le domaine de la viande. Établie dans le Sud-Ouest de l'Ontario, Beretta Farms emploie des méthodes traditionnelles d'élevage bovin. Grâce à notre élevage biologique, nous offrons aux Canadiens et au monde entier une source de protéines de grande qualité pour répondre à leurs besoins. Nous avons des exploitations partout au pays et nous sommes fiers d'être le principal fournisseur de viande au Canada dans la catégorie des produits biologiques et celle des produits sans antibiotiques et sans hormones, ainsi que le plus grand exportateur de bœuf du Canada vers l'Europe. Nous sommes fiers de notre image de marque spécialisée et de notre capacité à élever, à transformer et à commercialiser un bœuf et un bison de qualité supérieure au Canada.

Notre abattoir fédéral est situé dans la petite localité rurale de Lacombe, en Alberta. Il est autorisé à transformer le bœuf, le bison et le wapiti. Nous sommes admissibles à l'exportation vers des marchés comme l'Europe, les États-Unis, le Japon, la Corée, les Émirats arabes unis et la Chine. Le volume de viande que nous traitons nous place parmi les petits transformateurs, mais nous jouons un rôle essentiel dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire. En effet, en plus de commercialiser nos produits, notre usine offre des solutions de transformation à d'autres marques qui cherchent à commercialiser leur viande sur les marchés locaux et nationaux. Ces diverses activités donnent à notre entreprise un point de vue unique sur certaines des politiques actuelles du gouvernement.

Comme vous le savez peut-être, les petits transformateurs de viande du secteur canadien du bœuf sont actuellement soumis à des pressions réglementaires et commerciales qui limitent leur capacité à soutenir la concurrence et à servir efficacement les consommateurs. Comme notre usine se trouve dans une localité rurale du centre de l'Alberta, l'accès à une main-d'œuvre qualifiée en matière de transformation de la viande est extrêmement limité. Nous comptons sur la main-d'œuvre étrangère temporaire pour pourvoir des postes essentiels pour lesquels il est presque impossible d'embaucher dans le bassin national de la main-d'œuvre.

La fermeture du Programme pilote sur l'agroalimentaire en 2025 a créé un énorme sentiment d'incertitude tant pour l'entreprise que pour nos travailleurs. Nous devons travailler dans un climat d'incertitude quand nos travailleurs étrangers se voient refuser le statut de résidents permanents ou qu'ils se trouvent coincés sans pouvoir travailler alors qu'ils attendent une décision. Nous sommes obligés de renouveler le statut temporaire des gens et il nous est impossible d'augmenter notre main-d'œuvre, puisque nous devons respecter le plafond de 20 % fixé pour les travailleurs étrangers. En l'absence d'une prolongation ou d'une voie claire qui permettra aux travailleurs étrangers temporaires d'obtenir le statut de résidents permanents, nous risquons de perdre des travailleurs qualifiés qui ne pourront pas être remplacés par des travailleurs locaux. Cette situation mine directement les initiatives qui visent à améliorer la sécurité alimentaire et la capacité de production. Elle fait peser des pressions inutiles sur les petits transformateurs de viande des régions rurales et leur capacité de fonctionner efficacement.

Les options de résidence permanente dont disposent les travailleurs temporaires ne sont pas suffisantes à l'heure actuelle. Elles continueront de mettre nos activités commerciales à rude épreuve si aucune amélioration n'est apportée. Nous appuyons les demandes de modification présentées au gouvernement par le Conseil des viandes du Canada. Je recommande fortement de donner suite à la demande d'allonger la durée de l'étude d'impact sur le marché du travail pour la faire passer d'un an à deux ans, d'améliorer le soutien accordé aux programmes des candidats des provinces et de créer un volet d'immigration propre au secteur de la transformation des aliments afin que les transformateurs puissent recruter le personnel dont ils ont besoin.

J'aborde maintenant mon dernier sujet, soit la fermeture du Centre de recherche et de développement de Lacombe. À titre de transformateur de viande établi dans la localité de Lacombe, nous avons toujours travaillé en étroite collaboration avec ce centre gouvernemental de recherche et développement, et il a toujours été pour nous une ressource inestimable. La fermeture annoncée par Agriculture et Agroalimentaire Canada porte un coup dur à la possibilité, pour le Canada, de continuer à exceller dans les secteurs de la transformation de la viande et du développement agricole. Il est difficile d'exprimer toute la valeur des relations que nous avons tissées et des ressources que nous avons établies avec le centre de recherche, notre proche allié.

J'adresse la question que voici au Comité: comment pourrions-nous rester concurrentiels par rapport aux autres pays producteurs de bœuf si le gouvernement ne soutient pas l'élaboration de pratiques exemplaires dans le domaine de la production alimentaire, tant à la ferme que dans les activités de transformation?

En terminant, je tiens à souligner que Beretta Farms a à cœur de fournir aux Canadiens et au monde entier les meilleurs produits de bœuf et de bison que notre pays a à offrir. Le rôle que nous jouons dans le système alimentaire nous tient à cœur, et nous avons besoin du soutien du gouvernement pour améliorer les systèmes actuels de main-d'œuvre et d'immigration afin de produire les produits de grande qualité auxquels nos clients s'attendent.

Je vous remercie de me donner l'occasion de vous faire part de notre expérience. Je répondrai à vos questions avec plaisir.

• (1105)

Le président: Merci beaucoup. Je vous en sais gré.

Nous passons au témoin de True North Foods. Vous avez cinq minutes.

Calvin Vaags (président-directeur général, True North Foods): Je tiens à remercier le président et les membres de nous avoir invités à participer à la présente réunion. C'est un privilège, et je vous en suis très reconnaissant.

Je m'appelle Calvin Vaags et je représente True North Foods, une usine de transformation inspectée par le gouvernement fédéral et située au centre du pays. Nous sommes situés au Manitoba. À l'ouest, l'usine de transformation de viande bovine fédérale la plus proche se trouve à Brooks et, à l'est, l'usine la plus proche se trouve à Guelph. Nous couvrons donc une vaste zone géographique. À l'heure actuelle, nous avons environ 160 employés et traitons environ 180 animaux par semaine. Notre usine est relativement petite, mais je pense que nous jouons un rôle très important sur le plan géographique et en tant que fondement de l'industrie au Canada.

Voici quelques informations supplémentaires à mon sujet. Je suis également agriculteur et j'ai une grande expérience de toute la chaîne de valeur du bœuf, c'est-à-dire de l'élevage des vaches et des veaux à l'alimentation du bétail, en passant par l'engraissement, la vente au détail et la vente en gros. J'ai une vision assez complète de l'ensemble de la chaîne de valeur du bœuf au Canada et dans le monde.

Le sujet que vous nous avez demandé d'aborder est celui des prix de référence du bœuf aux États-Unis. Comme tout le monde le sait, il est tout à fait vrai, tant pour le porc que pour le bœuf — je vais bien sûr parler principalement du bœuf —, que nos prix sont fixés aux États-Unis, et cela pour une bonne raison. Nous travaillons dans un marché mondial. Le Canada produit plus de bœuf et d'animaux qu'il n'en consomme lui-même; les États-Unis constituent notre marché le plus proche, qui agit comme une soupape.

Nos échanges commerciaux avec les États-Unis sont libres et ouverts, et il est très important qu'ils demeurent ainsi. Rappelons que, lors de la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine en 2003, la frontière a été fermée pendant un certain temps, ce qui a eu des conséquences dévastatrices sur les prix du bœuf et l'industrie bovine au Canada. Oui, nos prix commencent par être déterminés sur le marché américain. Ce n'est pas une mauvaise chose.

Cela dit, lorsqu'il s'agit de convertir le prix en dollars canadiens, il faut tenir compte de certains facteurs, comme le transport, la réglementation et bien d'autres choses encore. Ce sont là des éléments que nous pourrions peut-être examiner afin d'améliorer la transparence pour les consommateurs canadiens, pour le gouvernement et pour certains petits transformateurs qui n'ont pas une bonne connaissance de ce marché, afin de leur permettre d'être plus compétitifs.

J'aimerais parler un peu de certaines de ces questions. Le point essentiel, cependant, est que le système américain de prix de référence ne doit pas être considéré comme un ennemi, mais qu'il est incomplet lorsqu'on l'applique au Canada sans y apporter des ajustements.

Je présume que le Comité a été convoqué en partie afin d'examiner et traiter la question du prix élevé du bœuf. J'aimerais en parler un peu. En réalité, la raison pour laquelle le prix du bœuf est si élevé au Canada et aux États-Unis n'est pas nécessairement liée à un marché cyclique, mais plutôt à une structure qui ne fonctionne pas comme elle le devrait.

Ce que je veux dire, c'est qu'au cours des 20 dernières années, nos producteurs primaires — notre industrie bovine — n'ont pas gagné suffisamment d'argent, n'ont pas été assez rentables ou prospères et n'ont pas eu la motivation nécessaire pour réinvestir dans l'industrie, ce qui a eu pour résultat que notre approvisionnement en bétail a diminué plus qu'il n'aurait dû pour stimuler une nouvelle offre. Normalement, lorsque l'offre diminue, la demande augmente et nous obtenons des prix plus élevés, ce qui stimule la reconstitution du cheptel, mais cela prend trop de temps. La raison en est que les éleveurs n'ont pas gagné suffisamment d'argent. Ils n'ont pas bénéficié d'un soutien suffisant au cours des 20 dernières années, et nous sommes aujourd'hui confrontés à une offre nettement insuffisante.

Il faudra prendre des mesures très mûrement réfléchies pour tenter de rétablir l'approvisionnement. C'est une chose que je tiens vraiment à souligner. Les prix du bœuf ne sont pas élevés à cause d'actions artificielles ou d'autres facteurs similaires. Ils sont vraiment élevés...

• (1110)

Le président: Il vous reste 30 secondes.

Calvin Vaags: Oh là là. C'est allé très vite.

Je veux aussi parler de la situation critique des petits transformateurs de viande bovine, qui vont se retrouver dans la même situation que l'industrie de l'élevage-naissance si on n'agit pas rapidement. Nous devons soutenir les 15 % de l'industrie de transformation de la viande bovine qui ne reçoivent pas d'aide aujourd'hui. Si nous ne faisons rien à ce sujet, nous subirons les mêmes conséquences que les éleveurs-naisseurs qui n'ont pas réussi à constituer une offre suffisante.

Je crois que mes 30 secondes sont écoulées. Je serai très heureux de répondre à vos questions.

Le président: Il y aura beaucoup de questions.

Calvin Vaags: Je suis bien plus doué pour répondre à des questions que pour débâter.

Le président: Madame Moudi, vous avez la parole. Vous disposez de cinq minutes.

[Français]

Indira Moudi (présidente, Viandes Lafrance): Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, membres du Comité, je vous remercie de me donner l'occasion de m'exprimer aujourd'hui.

Je m'appelle Indira Moudi. Je suis la présidente-directrice générale de Viandes Lafrance, un abattoir et un transformateur fédéral indépendant non intégré à une ferme, basé au Québec. Nous employons une quarantaine de personnes, et nous travaillons avec près de 40 fermes familiales québécoises.

Fondée en 1929, notre entreprise a traversé des guerres, des récessions et des crises majeures, dont la pandémie de COVID-19, période durant laquelle la majorité des grands abattoirs et transformateurs en protéines en Amérique du Nord ont fermé. Pendant ce temps, nos abattoirs locaux sont restés ouverts 365 jours par année, assurant la continuité de l'approvisionnement alimentaire régional et contribuant à la souveraineté alimentaire.

Aujourd'hui, ce qui fragilise une petite ou moyenne entreprise, ou PME, comme la nôtre, ce n'est pas un choc ponctuel, mais un déséquilibre structurel du système de production bovine au Canada,

qui a entraîné, de 2019 à aujourd'hui, une baisse de plus de 35 % du nombre de bovins abattus dans notre usine. Pour plus de détails, veuillez consulter le mémoire que j'ai déposé au Comité.

Comme nous le savons, dans le secteur de la production bovine, 85 % de la transformation est contrôlée par deux grandes entreprises, Cargill et JBS. Les 15 % restants sont répartis entre huit et neuf abattoirs fédéraux indépendants, dont le nôtre.

Dans le cadre de votre étude sur le prix de référence, mon message est simple: le prix de référence, tel qu'il est utilisé aujourd'hui, ne reflète pas les réalités économiques des abattoirs indépendants canadiens. Il devient plutôt un point de comparaison qui exclut complètement les PME, même lorsqu'elles sont conformes, efficaces et locales.

Par exemple, il y a trois mois, une grande bannière a communiqué avec nous parce qu'elle souhaitait offrir, dans près de 200 magasins, du bœuf du Québec valorisé par la marque « Aliments du Québec ». Sur le plan technique, nous répondions à toutes les exigences: inspection fédérale, qualité, traçabilité et capacité. Pourtant, nous n'avons pas pu déposer une offre. Pourquoi?

Premièrement, nos prix étaient comparés à ceux du bœuf canadien transformé aux États-Unis, dans des structures de coût et de volume sans commune mesure avec celles d'une PME indépendante canadienne.

Deuxièmement, répondre à un tel volume exige un fonds de roulement considérable à un moment où le prix du bétail est historiquement élevé. La pression est ainsi amplifiée par ces références de prix qui ne tiennent pas compte de la transformation canadienne.

Ce cas illustre une réalité bien documentée, notamment dans le balado *Front de bœuf* auquel je fais allusion dans le mémoire déposé comme appui à ma prise de parole. D'ailleurs, j'invite vivement les membres du Comité à intégrer ce balado à l'étude en cours.

Le constat est clair: la demande pour le produit local existe, les détaillants sont prêts, les fermes ont les animaux, les abattoirs ont la capacité, mais la mécanique économique actuelle empêche la rencontre entre l'offre locale et le marché.

À terme, la sécurité alimentaire, la souveraineté et la résilience du système de production bovine au Canada reposent sur la diversification, le soutien aux producteurs et aux abattoirs indépendants ainsi que sur une mobilisation concertée et coordonnée de l'ensemble des acteurs publics, tant sur le plan provincial que fédéral, et privés.

Dans cette perspective, une publication officielle canadienne de prix, fondée sur des transactions réelles, contribuerait vraiment à ce qu'une transparence soit mieux alignée sur la réalité de la transformation canadienne. C'est dans ce contexte que, en concertation avec huit ou neuf abattoirs fédéraux de bovins indépendants, et avec l'appui du Conseil des viandes du Canada et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à qui nous avons présenté les enjeux, nous avons déposé une proposition commune et structurée que j'ai aussi jointe au dossier.

La solution proposée repose sur un filet de sécurité ciblé, déclenché lorsque les marges chutent sous un seuil historique, ainsi que sur des mécanismes temporaires de soutien à la liquidité afin de stabiliser les abattoirs indépendants sans fausser le marché. Cela permettrait de protéger les emplois, la capacité nationale et la sécurité alimentaire.

Je concluais en disant que le Canada doit se poser trois questions fondamentales.

Premièrement, est-ce que les règles actuelles permettent réellement aux abattoirs indépendants de jouer leur rôle stratégique?

Deuxièmement, est-ce que le risque économique est équitablement partagé dans la chaîne ou est-il concentré sur les maillons les plus fragiles?

Troisièmement, voulons-nous que notre capacité en matière de production bovine repose sur quelques acteurs dominants ou sur un tissu d'infrastructures locales capables d'absorber les chocs?

Je vous remercie de votre attention, et je suis prête à répondre à toutes les questions.

• (1115)

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Je remercie tous les témoins.

Nous allons commencer par les conservateurs.

Monsieur Epp, vous avez six minutes.

Dave Epp (Chatham-Kent—Leamington, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins d'être venus.

Nous formons le comité de l'agriculture et de l'agroalimentaire, de sorte que nous poursuivons deux objectifs communs. D'une part, nous essayons tous, en particulier dans le contexte actuel, de trouver des moyens de réduire le prix des aliments pour les Canadiens, mais nous voulons aussi que notre système de valeurs soit transparent et équitable, qu'il soit basé au Canada ou ailleurs dans le monde. À cette fin, nous avons étudié le Code d'épicerie et toute une série d'autres éléments qui nous ont menés jusqu'ici.

Monsieur Vaags, votre témoignage correspond exactement à ma vision des choses, car mon expérience se situe dans deux domaines. Le premier est le secteur céréalier; je sais donc de quelle manière les céréales sont commercialisées en fonction d'un prix de référence américain: le Chicago Board of Trade et la base locale. Le second est le secteur maraîcher, un secteur où la Californie domine souvent, et je parle ici de la transformation. J'ai négocié des contrats avec à peu près le même cadre. Ce n'est pas aussi transparent, mais en gros, les États-Unis dominent la fixation des prix au niveau mondial, sur la base de la Californie, et nous négocions ensuite les valeurs de base. Nous savons quel est le taux de change. Nous pouvons trouver ces renseignements. J'ai écouté votre témoignage en pensant au fonctionnement de ces choses-là.

Que manque-t-il dans le secteur du bœuf pour que cette négociation de base soit plus transparente? Pouvez-vous nous faire part de vos observations?

Je vais également m'adresser aux deux autres témoins.

Calvin Vaags: Il y a beaucoup de choses à décortiquer dans ce que vous venez de dire. Si j'en viens à la seule chose que nous n'avons pas au Canada et qui nous manque vraiment, c'est une obligation relative aux prix. Aux États-Unis, depuis la création de l'USDA, on peut obtenir un prix deux fois par jour pour chaque produit de base...

Dave Epp: Excusez-moi. Parlez-vous de la fixation obligatoire des prix ou de la déclaration obligatoire des prix?

Calvin Vaags: Désolé. Je parle de la déclaration obligatoire des prix. Merci pour la correction.

• (1120)

Dave Epp: C'est différent.

Calvin Vaags: C'est très différent, oui.

C'est une chose qui nous manque vraiment au Canada. Nous n'avons aucune visibilité sur ce qui se passe dans le commerce des denrées au Canada. La seule chose que nous puissions faire, c'est de consulter un document de l'USDA et de faire une conversion en dollars canadiens selon le taux de change. C'est notre point de départ. À partir de là, nous allons négocier sur le marché.

Pour les gros joueurs, cela ne pose pas de problème, car ils ont accès à beaucoup de choses que les petits producteurs n'ont pas. Toutefois, vous avez parlé d'équité. C'est là que nous, les petits transformateurs, pouvons vraiment avoir des difficultés. Nous parlons d'un prix que nous pensons équitable, mais nous ne voyons pas ce que font les gros joueurs, et les gros joueurs sont à la fois du côté des acheteurs et des vendeurs. Au fond, c'est la seule chose qui fait vraiment la différence.

Dave Epp: J'ai une question complémentaire à vous poser avant de passer aux deux autres témoins.

Est-ce que vous parliez de la déclaration obligatoire des prix à la fois à l'achat et à la vente?

Calvin Vaags: Parlez-vous du bœuf?

Dave Epp: Oui.

Calvin Vaags: En fait, pour ce qui est du bœuf, nous sommes dans une meilleure posture. Nous sommes mieux informés grâce aux rapports qui proviennent des ventes aux enchères. Nous recevons les offres directes de l'Alberta, et cela nous donne des renseignements à jour du côté des achats, mais c'est surtout du côté de la vente. Du côté des produits...

Dave Epp: Ce n'est pas du côté des produits.

Merci.

M. Beretta peut répondre, s'il vous plaît.

Thomas Beretta: Oui, je suis d'accord avec M. Vaags. Si nous voulons de la transparence, nous devons rompre les liens et examiner le prix des produits de base en fonction de ce qui est vendu et acheté au Canada. Pour cela, il faut faire rapport sur les prix et avoir de la visibilité. Je ne fais que répéter ce que M. Vaags a dit, mais il a tout à fait raison.

Dave Epp: Merci.

Madame Moudi.

[Français]

Indira Moudi: À la question de savoir si le mécanisme actuel des prix favorise ou affaiblit la résilience du système de production bovine au Canada, ma réponse est claire: dans sa forme actuelle, il contribue à affaiblir, non par intention, mais par effet. Nous reconnaissons donc que le fait d'avoir un rapport du prix canadien, en amont comme en aval, est important.

De plus, nos consommateurs veulent consommer des produits canadiens. Ils veulent consommer un produit de leur province, mais nous n'avons pas l'occasion de pouvoir montrer le prix réel de ce que c'est. Lorsque nous attribuons une cote, nos produits sont comparés avec les autres qui, eux, sont cotés en fonction des États-Unis. Ça fait une différence, et nous n'arrivons pas à décoller.

Aujourd'hui, les neuf abattoirs fédéraux de bovins peuvent prendre plus de capacité sur un seul quart de travail. Imaginez-vous si nous avions deux quarts de travail. Nous pourrions produire plus de produits canadiens chez nous et mieux nourrir nos consommateurs.

[Traduction]

Dave Epp: J'ai une question complémentaire, madame Moudi. S'il y avait de la transparence à l'égard des prix... Selon ce que vous dites tous les trois, au Canada, vous devez faire face à des problèmes liés à la transformation que vos concurrents étatsuniens n'ont pas. Une révision plus transparente du prix de base permettrait-elle de réduire certains de ces coûts supplémentaires que vous devez assumer au Canada? Y a-t-il d'autres solutions qui doivent être proposées pour réduire les coûts que vous devez assumer au Canada, contrairement à vos concurrents étatsuniens?

[Français]

Indira Moudi: Oui, le prix en question sera plus transparent. Nous saurons où nous sommes rendus.

En effet, il faut prendre d'autres mesures. Les mesures qu'il faut prendre, c'est ce qui a été soumis et c'est ce dont j'ai fait allusion dans mon dossier. Cela tient compte de deux éléments, soit avoir un filet de sécurité et avoir le financement nécessaire pour pouvoir prospérer. Si nous avons ces éléments, la transparence et le [difficultés techniques].

Merci.

[Traduction]

Dave Epp: Merci.

J'aimerais aussi avoir l'avis des deux autres témoins.

Monsieur Vaags.

Calvin Vaags: Le plus important est la réglementation. Tout le monde ici connaît probablement les dispositions réglementaires en particulier qui nous ont vraiment fait prendre du retard. Il s'agit des dispositions à l'égard des matières à risque spécifiées. Nous sommes en train de remédier à la situation. Il semble que nous aurons une solution fort acceptable à cet égard, probablement au cours des 6 à 12 prochains mois.

C'est un exemple. En ce qui concerne la réglementation dans son ensemble, elle nous impose des coûts supplémentaires considérables que nos homologues étatsuniens n'ont pas à assumer...

Dave Epp: Je veux simplement être équitable envers M. Beretta également.

Merci.

Thomas Beretta: Je dirais la même chose. Au bout du compte, il y a une pénurie de bovins, ce qui entraîne une hausse de prix. Il ne faut pas perdre cet aspect de vue.

Cela dit, en tant que petits transformateurs, nous composons tous avec différents facteurs en fonction des régions dans lesquelles

nous nous trouvons et de la façon dont nous gérons nos activités. Nous sommes ici pour tenter de maintenir nos activités.

Dave Epp: Seriez-vous également en faveur d'une plus grande transparence dans l'établissement des prix?

Thomas Beretta: Bien sûr. Nous devons rompre les liens. Le Canada a sa propre économie. Cherchons d'autres façons d'être plus indépendants.

Dave Epp: Merci.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant aux libéraux, pour six minutes.

Madame Chatel, vous avez la parole.

[Français]

Sophie Chatel (Pontiac—Kitigan Zibi, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être ici.

Cette étude tombe à point, parce qu'on parle de plus en plus de sécurité, d'autonomie et de souveraineté alimentaires. Si je comprends bien, c'est vraiment un point que vous faites valoir tous les trois, c'est-à-dire que le secteur de la viande est très important pour notre autonomie alimentaire, puisque la viande est au cœur de notre consommation de protéines. De plus, nous devons être autonomes en ce qui a trait à nos données et à notre façon d'établir un prix pour le marché canadien. Si on veut faire croître le marché canadien, ça commence par ça.

Nous allons recevoir des gens du ministère dans la deuxième heure. Quel message aimeriez-vous leur transmettre en ce qui concerne la transparence?

Nous n'avons pas encore entendu de témoins qui s'opposent à l'établissement d'un prix de référence canadien.

Selon vous, comment devrions-nous mettre en œuvre cette transparence?

J'aimerais d'abord avoir les observations de M. Beretta.

● (1125)

[Traduction]

Thomas Beretta: D'après ce que nous avons dit, un système d'établissement des prix plus transparent pour la vente et l'achat aidera à obtenir les données et les chiffres réels sur ce qui se passe dans l'industrie canadienne de la production bovine.

C'est ce que je recommanderais.

[Français]

Sophie Chatel: Devons-nous le faire en nous basant sur l'industrie, en partenariat avec elle?

Devons-nous établir cette transparence à l'échelle du Canada, en nous basant sur le modèle américain?

[Traduction]

Thomas Beretta: Il faudrait que ce soit pancanadien. Il faudrait examiner tous les aspects de toutes les transactions qui se font au sein de l'économie.

[Français]

Sophie Chatel: Merci.

Monsieur Vaags, qu'en pensez-vous?

[Traduction]

Calvin Vaags: La plupart des mécanismes sont déjà en place. Si vous vouliez mettre cela en œuvre, on pourrait le faire assez rapidement. Tous les établissements de transformation de la viande sous réglementation fédérale seraient en mesure de produire des rapports. Il y a beaucoup de choses dont nous devons déjà rendre compte.

Il s'agirait essentiellement de déterminer quelle entité serait chargée d'établir ces prix. Il faut que ce soit fait par une tierce partie et de façon indépendante. Le mot « indépendant » n'est pas le bon, mais il ne faut pas que cela crée des problèmes sur le plan de la concurrence. Il faut que ce soit fait avec soin, de façon à ce qu'on ne puisse pas savoir à qui les prix sont liés. On pourrait probablement reproduire le modèle de l'USDA dans une certaine mesure.

[Français]

Sophie Chatel: Madame Moudi, qu'en dites-vous?

Indira Moudi: Je dirais que « copier » n'est peut-être pas le bon mot. Il faudrait s'adapter. Actuellement, les coûts doivent intégrer les coûts structurels, réglementaires et financiers propres à la transformation canadienne. En fait, les obstacles principaux ne sont pas techniques, mais structurels: volume plus faible, forte concentration et absence d'un cadre fédéral harmonisé.

Les données qu'il nous faut pour avoir les prix sont: les volumes réels, que nous avons déjà, parce que les producteurs sont obligés de les donner, les prix de transaction et certaines données de coût agrégées que nous pouvons avoir par nos structures. Il n'y a pas 1 000 usines fédérales, il y en a 8 ou 9. C'est donc assez facile à coordonner. Il faut juste structurer cela. Il faut que les divers partenaires se parlent et arrivent à s'harmoniser. Il va falloir vraiment un consensus parmi les diverses parties prenantes pour y arriver, mais nous avons déjà les données.

Sophie Chatel: Merci beaucoup.

J'aimerais maintenant parler des abattoirs, parce qu'il y en a dans ma circonscription. Il y en a un qui a fermé ses portes et qui va bientôt les rouvrir. C'est important de pouvoir transformer les produits de la viande en région. J'ai entendu parler des travailleurs étrangers temporaires, qui sont d'une importance cruciale dans le milieu des abattoirs. On a besoin d'eux, puisqu'il y a un manque de main-d'œuvre généralisé dans ce secteur. Je remercie M. Beretta de le rappeler.

Lundi passé, justement, dans le contexte de la sécurité alimentaire canadienne, nous avons annoncé un fonds stratégique de 500 millions de dollars pour aider les entreprises relativement à la perturbation de la chaîne d'approvisionnement. Bien sûr, plusieurs secteurs pourront en bénéficier, mais les abattoirs, pour moi, sont une priorité quant à la chaîne d'approvisionnement alimentaire canadienne.

Selon vous, pourraient-ils satisfaire aux exigences?

Je vais procéder dans le même ordre. J'aimerais donc avoir les observations de M. Beretta en premier.

[Traduction]

Thomas Beretta: Tout à fait. Dans une période comme celle que nous vivons actuellement, où nous constatons des pénuries sans précédent dans la chaîne d'approvisionnement, nous devons protéger les petits transformateurs des régions rurales, offrir des débou-

chés et accroître la concurrence sur le marché au profit des consommateurs canadiens. Nous serions certainement prêts à participer. Comment pouvons-nous contribuer?

[Français]

Sophie Chatel: Monsieur Vaags, qu'en pensez-vous?

[Traduction]

Calvin Vaags: Je suis tout à fait d'accord moi aussi. Je crois fermement que les petits transformateurs de bœuf du pays sont une préoccupation en matière de sécurité alimentaire et qu'il faut les protéger, et nous devrions nous assurer qu'ils sont indemnisés. Au Conseil des viandes du Canada, nous avons présenté une proposition au gouvernement — je crois qu'un mémoire circule — pour faire exactement cela. Il s'agit de mettre en place un programme axé sur le soutien et fondé sur des principes semblables à ceux du programme Agri-stabilité. Il n'est pas nécessaire que ce soit exactement la même chose, mais quelque chose qui prend en compte les marges historiques et soutient certaines de ces entités lorsqu'elles se retrouvent vraiment dans une position négative, simplement pour que nous puissions maintenir l'intégrité de ces industries ou de ces transformateurs au sein de l'industrie.

Nous pensons que c'est très important. Nous sommes petits — nous représentons 15 % de l'industrie —, mais regardez la solution de rechange. Si on poursuit dans cette voie et qu'ils disparaissent tous, on se retrouvera essentiellement avec une poignée d'entreprises étrangères qui contrôleront l'approvisionnement alimentaire, et je ne pense tout simplement pas que ce serait sage.

• (1130)

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons passer au Bloc québécois pour six minutes.

[Français]

Gabriel Ste-Marie (Joliette—Manawan, BQ): Merci, monsieur le président.

Je salue mes collègues. Je remercie les trois témoins d'être avec nous. Je les remercie aussi de leur présentation et de leurs réponses.

Mes questions s'adresseront d'abord à Mme Moudi.

Vous avez conclu votre présentation en nous posant trois questions. J'aimerais revenir sur la proposition que vous et vos collègues des abattoirs indépendants avancez concernant le filet de sécurité et les liquidités.

Qu'auriez-vous à nous dire pour approfondir ces trois questions?

Indira Moudi: Je remercie le député de sa question.

Dans son état actuel, le système est marqué par une production insuffisante. Les coûts de production sont élevés, et nous n'arrivons pas à nous en sortir. C'est une situation conjoncturelle et ponctuelle, comme je l'ai dit dans mon allocution. Ça fait trois années successives que nous vivons ce ralentissement. Sans appui, sans filet de sécurité, nous ne pouvons pas rebondir. Si nous n'arrivons pas à avoir des animaux pour produire de la viande et que nous n'arrivons pas à faire des profits, nous ne serons plus en activité l'année prochaine. Ce filet de sécurité va alors nous permettre, dès que ce seuil sera franchi, de continuer à fonctionner.

Je reviens à l'exemple que je vous ai donné concernant la capacité d'acheter un large volume pour approvisionner les grandes bannières. Sans fonds de roulement, c'est impossible. C'est à nous de nous débrouiller. Le fait d'avoir cette capacité financière nous permettrait de répondre aux besoins de l'usine et de la faire fonctionner, non seulement cinq jours sur cinq, mais pour plus d'un quart de travail par jour.

C'est ce qui est le plus important, et ça s'applique à tous les autres abattoirs. Il est important de souligner que plusieurs abattoirs ont perdu une deuxième journée de travail, et ça, c'est un problème pour nous. Ce programme va résoudre le problème, et il nous permettra de continuer à fonctionner et de traverser cette crise.

Gabriel Ste-Marie: Merci beaucoup.

Sentez-vous que le gouvernement est à l'écoute quant à vos demandes?

Est-ce qu'il conçoit l'importance de votre secteur pour la souveraineté alimentaire ainsi que l'importance des risques associés au fait de dépendre de deux multinationales seulement, comme le disait M. Vaags?

Indira Moudi: Nous sentons que le gouvernement est à l'écoute, mais ce sera encore plus le cas lorsque nous verrons les mesures réelles et actives qui seront prises pour répondre à nos demandes. Ça fait quelques années que la situation dure. Comme je l'ai dit, de 2019 à aujourd'hui, notre abattoir a connu une baisse de production de 35 %. Ce n'est pas normal, surtout lorsqu'on veut atteindre la souveraineté alimentaire. On dit vouloir atteindre celle-ci, mais la réalité, c'est qu'on ne se donne pas les outils pour y arriver. C'est justement ces outils que nous demandons, parce que c'est ce que veut le consommateur.

En ce qui concerne l'étiquetage, si on indiquait, partout, quels produits sont entièrement canadiens et lesquels ne le sont pas, je vous assure que ça changerait les choses. Cependant, c'est un autre sujet. Déjà, le fait d'établir un prix pour indiquer combien coûte un produit canadien va nous amener un volume supplémentaire. Le prix va se stabiliser, et là, nous pourrions avancer.

Bref, l'étiquetage et le prix sont des questions à considérer. Il est aussi important de pouvoir mettre des produits sur les tablettes pour les consommateurs.

Gabriel Ste-Marie: Merci beaucoup.

Dans le balado *Front de bœuf*, auquel vous avez fait allusion, vous avez abordé la question de la traçabilité au Québec, où on a mis en place un système de puces électroniques.

Selon vous, est-ce une voie d'avenir?

Pouvez-vous nous donner des détails sur le fait que les consommateurs veulent savoir d'où viennent les produits?

Indira Moudi: Comme je l'ai dit dans ma présentation, nous travaillons avec 40 fermes. Dans notre usine, nous pouvons vous dire exactement de quelle ferme vient chaque animal, ce qu'il a mangé, l'âge qu'il a, et ainsi de suite. Nous avons toute l'information nécessaire en matière de traçabilité.

Ce que nous demandons est précieux. Toutefois, l'information liée à ces produits québécois dont on identifie la ferme d'origine se dilue du fait que cette traçabilité n'est pas exigée partout. De toutes les façons, c'est impossible pour les grands abattoirs de travailler avec une multitude de fermes. Notre diversité est donc le socle de la souveraineté alimentaire.

Il est important de dire que, même si la traçabilité a un coût, si nous nous donnons les outils nécessaires et que nous l'appliquons à un grand volume, elle est absolument abordable pour nous, les Canadiens.

• (1135)

Gabriel Ste-Marie: Merci beaucoup. C'est bien compris.

Je reviens sur le sujet de la transparence à l'égard des prix de référence. Les producteurs de bœuf et de porc nous disent qu'il serait très avantageux d'avoir une meilleure transparence. Selon eux, présentement, ça semble être une boîte noire.

Vous nous avez dit que les données étaient disponibles, mais qu'il manquait de structure quant aux mécanismes d'accès à l'information.

Pouvez-vous nous donner un peu plus de détails à ce sujet?

Indira Moudi: D'accord.

Lorsqu'un fermier nous demande de lui donner un prix, nous lui donnons un prix réel. Il vient nous voir, puis nous faisons la transformation du produit. Alors, le coût, nous l'avons. Je ne peux pas payer un prix plus bas que le prix demandé par le fermier. Lorsque nous donnons ce prix aux grandes bannières ou à d'autres, on nous dit que tel ou tel producteur offre un autre prix. Cependant, le prix qu'il leur donne est basé sur un prix de référence qui ne correspond pas au mien.

Si nous avions un prix de référence canadien qui tenait compte des exigences relatives aux matières à risque spécifié, ou MRS, de toute la réglementation et du transport, qui est canadien, on comparerait des pommes avec des pommes. À ce moment-là, ça créerait du volume et ça obligerait ceux qui mettent les produits sur le marché à dire que tel ou tel produit est entièrement canadien.

Gabriel Ste-Marie: Merci.

Il me reste quelques secondes.

Pourriez-vous nous dire quelques mots sur ce que vous pensez de la concentration des capacités d'abattage par les grandes multinationales dans le secteur du bœuf?

Indira Moudi: C'est dangereux. Actuellement, nous avons 13 % des capacités d'abattage, et nous ne sommes pas en train de tendre vers les 20 %. Personnellement, je le dis: je suis inquiète pour mon usine.

Comme je l'ai dit au début, notre entreprise, qui est centenaire, est restée ouverte 365 jours par année pendant la pandémie. Si on veut créer un coussin local, il faut assurer la continuité, et on a besoin de toute l'écoute possible pour y arriver.

Merci.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant aux conservateurs pour cinq minutes.

Steven Bonk (Souris—Moose Mountain, PCC): Merci beaucoup.

Comme M. Vaags et M. Beretta, j'ai également participé à un système intégré verticalement dans le secteur de l'élevage bovin. De nos jours, c'est presque indispensable pour bien comprendre le fonctionnement du marché.

Pensez-vous qu'une loi sur la déclaration obligatoire pour le bétail, comme celle qui existe aux États-Unis, serait utile au Canada? Nous avons quelque chose de semblable qui a été abandonné. Qu'en pensez-vous, monsieur Vaags?

Calvin Vaags: Je pense que ce serait très utile. Je sais que nous avons CanFax qui n'a jamais vraiment été conçu pour être très efficace. Les choses arrivaient toujours trop tard. Je parle en mon nom. D'autres dans l'industrie pourraient ne pas être d'accord avec moi, mais je pense vraiment que si nous avions un système de déclaration obligatoire des prix qui était à la fois robuste et à la minute près, tout comme le système de l'USDA... Il peut y avoir des variantes, mais il est très important d'obtenir ces renseignements au moment essentiel. S'ils arrivent une semaine en retard ou deux semaines en retard, ou s'ils sont incomplets, il vaut presque mieux ne pas les avoir. Je pense que si nous nous engageons dans cette voie, nous voudrions que cela se fasse à la minute près.

Steven Bonk: Monsieur Beretta, je suis certain qu'avec une usine de transformation de taille moyenne au Canada, il est très important pour vous de protéger votre approvisionnement. Je suis certain que, comme M. Vaags, vous vous impliqueriez dans le secteur de l'engraissement pour avoir votre propre approvisionnement en bovins.

L'industrie bovine canadienne et américaine étant si intégrée, nous savons que nous voulons nous tenir loin de tout ce qui a trait à l'étiquetage du pays d'origine, ce pour quoi nous nous battons actuellement avec les États-Unis, parce que notre système est si intégré. Par exemple, les usines américaines dans le Nord-Ouest ne pourraient pas fonctionner sans le bétail canadien.

Quelle serait votre suggestion en ce qui concerne cette tarification obligatoire? Souhaiteriez-vous que l'information soit entièrement canadienne ou qu'elle se fonde toujours sur les données américaines?

Thomas Beretta: C'est une bonne question. C'est un peu complexe, en ce sens que les États-Unis représentent l'indice, et c'est une couverture sûre d'une certaine façon, mais en même temps, quand on examine le marché à terme des bovins engraisés chaque année, par exemple, quand on négocie avec le producteur, on fait de la couverture. Il faut tenir compte du taux de change et de ce qu'il sera dans un an.

Il y a beaucoup de facteurs qui sont un peu inutiles. Puisque nous avons notre propre économie ici, soyons moins dépendants des prix américains et tenons compte uniquement de ce qui se passe au Canada.

Steven Bonk: Si vous me le permettez, je vais continuer avec ces deux témoins pour le moment.

En ce qui concerne les Prairies, nous savons qu'il y a un véritable problème de main-d'œuvre pour faire fonctionner les usines. Je suis convaincu que c'est la même chose au Québec. On sait qu'il y a eu un projet pilote pour les usines de transformation, afin que les travailleurs étrangers temporaires trouvent une voie d'accès à la résidence permanente. On y a mis fin.

Monsieur Beretta, pourriez-vous nous en dire un peu plus sur les difficultés que vous avez éprouvées avec ce programme et avec la main-d'œuvre et sur ce que vous aimeriez voir à cet égard?

• (1140)

Thomas Beretta: Le Programme pilote sur l'agroalimentaire a pris fin en 2025. Il a été plafonné. Ce programme, qui a débuté

en 2020, a duré cinq ans. Nous en avons grandement bénéficié. Nous avons pu augmenter notre main-d'œuvre et recruter des travailleurs qualifiés. Quand je dis « qualifiés », je ne parle pas d'un travail ordinaire à forte intensité de main-d'œuvre, mais de personnes qui savent utiliser un couteau et qui peuvent découper une carcasse dans le respect des exigences d'une chaîne de production au rythme soutenu.

À l'heure actuelle, il n'existe pas de voie d'accès fédérale, nous devons donc passer par les programmes de candidats des provinces. Actuellement, en Alberta, nous rencontrons des obstacles à cet égard. Les découpeurs de viande qualifiés ne sont pas classés de la même manière que, disons, un employé qui a fait des études supérieures et qui se dirige vers le secteur de la santé ou des technologies de l'information. Nous essayons constamment des refus. Nous n'avons accès à aucune demande de résidence permanente, ce qui signifie que nous devons continuellement, année après année, renouveler le statut de travailleur étranger temporaire pour ces employés.

C'est également difficile pour ces employés. Ils viennent au Canada à la recherche d'une vie meilleure. Ce sont des gens compétents et travaillants. Ils ne prennent pas les emplois des Canadiens. Je publie toute l'année des annonces pour recruter des découpeurs de viande, mais je ne trouve personne qui soit suffisamment qualifié pour le travail spécialisé dont nous avons besoin.

Steven Bonk: C'est quelque chose que nous avons entendu maintes et maintes fois.

Je vais passer rapidement à un autre sujet en me tournant vers M. Vaags.

Aujourd'hui, à la Chambre, nous débattons d'une motion sur les prix à l'épicerie et les moyens de les faire baisser au Canada. Quand nous parlons de la taxe sur le carbone pour les industries, des normes sur les carburants et des taxes sur l'emballage, les libéraux nous répètent souvent que ce sont des taxes imaginaires. Nous savons que ce n'est pas vrai. En tant que producteur primaire, je peux vous l'affirmer. Ces coûts sont bien réels.

Pouvez-vous nous en parler et nous expliquer ce que vous observez dans votre entreprise, étant donné qu'elle est intégrée verticalement?

Calvin Vaags: En ce qui concerne les coûts secondaires, c'est à l'usine de transformation que toutes ces questions entrent en jeu. Je parle des coûts liés à l'emballage, au transport et à tout le reste. C'est là que se trouvent toutes ces couches de taxes intégrées. C'est énorme. L'une des choses les plus difficiles... On regarde un chiffre et on se demande bien pourquoi cela coûte autant d'argent.

Outre la main-d'œuvre et le coût du bétail, il faut tenir compte des augmentations de prix pour arriver à un produit emballé, et celles-ci sont substantielles. Je ne vais pas vous dire aujourd'hui que je connais toutes les formes de taxes qui sont intégrées dans ce prix, mais c'est certainement une préoccupation majeure.

Steven Bonk: Merci.

Le président: Nous passons au Parti libéral, qui disposera de cinq minutes.

Monsieur Perron, bienvenue à nouveau au Comité. Nous pensions que vous étiez parti pour toujours, mais vous êtes là. Nous sommes tous heureux de votre retour.

Je cède maintenant la parole à Mme Dandurand, qui aura cinq minutes.

[Français]

Marianne Dandurand (Compton—Stanstead, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie nos trois témoins de leurs témoignages, qui sont très intéressants.

Étant moi-même d'une région où il y a beaucoup de production à la fois de bœuf et de porc, je suis très sensible à cette réalité. Nous devons reconnaître que vous êtes des joueurs intermédiaires, et non de grands joueurs dans le domaine de la transformation. Un des enjeux que vous avez nommés, madame Moudi et monsieur Vaags, c'est d'avoir un consensus pour la publication de ces données.

À quel point chacun d'entre vous a-t-il bon espoir que, du côté de la transformation, de l'abattage et de tout ça, on pourra avoir un consensus?

Vous semblez convaincus qu'il est important de le faire. Pensez-vous qu'on peut obtenir un consensus dans l'industrie pour ce qui est de l'établissement d'un prix de référence?

Madame Moudi, quelles sont vos observations là-dessus?

Indira Moudi: Il s'agit d'une très bonne question.

Je confirme qu'il peut y en avoir un, mais il faut avoir la volonté de le faire.

D'abord, nous avons les données. Chacune des fermes, aujourd'hui, a l'obligation d'avoir ces données. Il y en a aussi pour les abattoirs. Nous publions les données concernant chaque journée d'abattage, et ces données sont aussi communiquées. De plus, nous avons la plupart des données concernant les structures.

Autrement dit, ça ne peut pas se faire tout seul. Il faut que les acteurs des gouvernements provinciaux et fédéral se parlent, ainsi que les acteurs des secteurs privé et public. Il s'agit de mettre en place un mécanisme permettant d'établir ce prix. Pour moi, c'est absolument faisable, mais il faut qu'il y ait la volonté de le faire.

[Traduction]

Calvin Vaags: Je ne peux pas parler au nom des autres, mais je suis presque certain que, dans le secteur de l'élevage bovin, tous les acteurs y seraient favorables. Les petits transformateurs donneraient tous leur appui. En fait, je pense que l'ensemble de la chaîne de valeur soutiendrait cette initiative, à l'exception des grands transformateurs de bovins et des grands détaillants. Je pense qu'ils s'y opposeraient.

Marianne Dandurand: Êtes-vous du même avis?

Thomas Beretta: M. Vaags m'a un peu coupé l'herbe sous le pied, mais j'allais dire que, à mon avis, les producteurs et les petits transformateurs donneraient leur appui. Le problème — et c'est compréhensible —, c'est que nous avons deux grands transformateurs au Canada, et que l'établissement des prix et les données sont déterminés en grande partie par leur production et leurs résultats. Il faudrait obtenir l'adhésion totale des grandes entreprises pour que l'initiative fonctionne de manière durable.

• (1145)

[Français]

Marianne Dandurand: Si je comprends bien ce que vous dites, il y a un consensus au sein des producteurs et des transformateurs,

dans les entreprises de petite taille. Il faudrait que les grands joueurs aient envie, pour des raisons d'ordre concurrentiel, de dévoiler leurs prix. Le défi, c'est probablement ça.

Considérant qu'il y a très peu de grands joueurs, ces derniers pourraient avoir une grosse influence sur les données qui seront publiées.

Selon vous, comment peut-on régler ça et atténuer la pression qui s'exerce sur les grands joueurs?

[Traduction]

Calvin Vaags: Je ne pense pas que ce soit un problème aussi grave qu'ils le prétendent. Bien sûr, leur argument serait qu'ils ne peuvent pas le faire parce que leurs prix ne seraient plus confidentiels. Je pense qu'il est possible de trouver une façon de procéder.

Cependant, vous avez mis le doigt sur le problème. C'est là le nœud de la question. Je pense qu'il y aura un vaste appui à l'échelle individuelle. La majorité des acteurs du secteur seront favorables à cette mesure, mais, du point de vue des parts de marché, la situation est un peu délicate. En effet, les acteurs qui détiennent les parts de marché les plus importantes s'y opposeront.

Qui écouterait-on? Écouterait-on la majorité des acteurs du secteur ou les grands joueurs détenant les parts de marché les plus importantes?

[Français]

Marianne Dandurand: Merci.

Madame Moudi, vous êtes du Québec. La fin de semaine dernière, j'ai justement eu une conversation avec un producteur de bœuf dans ma région. J'en profite pour saluer M. Armin Ruf, que tout le monde connaît dans ma région. Il m'a dit que ce serait très pertinent d'avoir un prix de référence canadien. Il m'a aussi dit qu'il y avait de grandes distinctions au Québec. Il plaiderait même pour un prix de référence pour le Québec, étant donné que les normes environnementales y sont peut-être plus élevées.

J'aimerais connaître votre opinion à ce sujet.

Un prix de référence canadien peut-il être représentatif pour le Québec? Aurions-nous besoin de quelque chose de plus précis?

Indira Moudi: Je confirme que le prix de référence canadien serait efficace pour le Québec. Je vous explique pourquoi.

Je suis au Québec, et je réponds à la norme fédérale et à toute la réglementation en vigueur. Je précise que c'est important. Sinon, ça va complexifier la situation, et ça fera en sorte qu'on ne va jamais y arriver.

Marianne Dandurand: Merci beaucoup.

Ce sera ma dernière question. Vous avez tous parlé du prix actuel du bœuf. Je voudrais que vous répétiez quelque chose. J'ai des collègues qui parlent beaucoup du prix des aliments en général.

Selon vous, est-ce que les changements climatiques et les événements climatiques extrêmes sont une des plus importantes causes de l'augmentation du prix des aliments?

[Traduction]

Le président: Je suis désolé, mais je vais devoir vous interrompre. Les cinq minutes sont écoulées.

Monsieur Perron, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

[Français]

Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Est-il vrai que les changements climatiques ont un impact sur le prix des aliments?

Indira Moudi: Dans le secteur de la production de boeuf, particulièrement, le fait d'avoir des fermes en pâturage, où il y a la séquestration de carbone, permet de pallier les effets des changements climatiques.

Au Canada, nous avons de très bonnes pratiques.

Yves Perron: D'accord, mais ce n'est pas vraiment ça, la question.

Actuellement, à la Chambre, on débat de cette question. On dit notamment que les dérèglements climatiques, les événements extrêmes, les sécheresses ou les inondations ont un impact sur les producteurs agricoles.

Est-ce vrai? Cela vous touche-t-il d'une certaine façon ou pas du tout?

• (1150)

Indira Moudi: Ça a un impact sur notre agriculture, à moyen et à long terme. Il faut savoir que le programme Agri-stabilité assure un coussin de sécurité aux agriculteurs et aux éleveurs.

En passant, pour les transformateurs, il n'y a pas de programme. Le programme que nous avons présenté permettra aux transformateurs d'être également protégés contre les changements climatiques.

Yves Perron: D'accord. Merci.

Il devrait donc y avoir éventuellement un impact. Mes collègues pourront inclure ça dans leur prochaine étude.

Je voudrais revenir sur la fixation du prix.

Tout d'abord, je suis heureux de vous revoir, madame Moudi.

Indira Moudi: Merci.

Yves Perron: Vous avez dit tantôt que tout le monde va être d'accord, sauf les grands joueurs, et que ces derniers vont dire qu'ils ne peuvent pas nous donner le prix. Pourtant, ces grands transformateurs ne sont-ils pas déjà tenus de le faire aux États-Unis?

Ce serait donc une fausse excuse, une fausse réponse, de la part des grandes entreprises. C'est un peu ce que nous avons vu dans le cadre de l'étude du Comité sur les grands épiciers.

On dirait que, chaque fois qu'un secteur est contrôlé par deux ou trois grandes entreprises, on ne peut plus rien contrôler. L'argent se concentre là, et ce sont les petits joueurs autour, les producteurs, les fournisseurs et les clients, qui doivent payer.

Qu'en pensez-vous?

[Traduction]

Calvin Vaags: Je ne suis pas certain de comprendre tout à fait la question, mais...

[Français]

Yves Perron: Je vais reformuler rapidement ma question.

Vous avez mentionné tantôt que les grands transformateurs, notamment Cargill et JBS, diraient qu'ils ne peuvent pas transmettre leur prix.

Ne sont-ils pas déjà tenus de le faire aux États-Unis? Ce serait déjà public, en quelque sorte. Ce serait donc une fausse excuse qu'ils nous donnent.

Est-ce vrai ou faux?

Je m'adresse à quiconque souhaite répondre à ma question.

[Traduction]

Le président: Je vous donne 30 secondes pour répondre.

Calvin Vaags: Ce n'est pas vrai. Les conditionneurs canadiens ne sont pas tenus de déclarer leurs prix à l'USDA. Si vous êtes aux États-Unis, vous devez le faire, mais pas si vous êtes au Canada. Par conséquent, tout écart de base qui se développe sur le marché canadien reste caché.

[Français]

Indira Moudi: En fait, il n'y a pas de réglementation qui oblige à transmettre ces données. Autant il y a la réglementation qui oblige à poser des étiquettes sur les animaux, autant il n'y a pas de réglementation sur ce prix. Du coup, ils invoquent cette excuse, mais les usines aux États-Unis sont obligées de donner les prix.

[Traduction]

Le président: D'accord. Merci.

Nous passons maintenant aux conservateurs pour cinq minutes.

Monsieur Gourde, c'est à vous.

[Français]

Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC): Merci, monsieur le président.

Je suis un ancien producteur de boeuf. J'ai vendu mes premiers animaux à l'âge de 14 ans, et j'ai déjà fait affaire avec l'abattoir La France, à l'époque. J'ai vécu à une époque où il y avait beaucoup d'abattoirs régionaux. Ça permettait au moins aux producteurs de faire des appels téléphoniques et d'offrir leurs animaux à plusieurs abattoirs. Ça permettait aussi, lors d'une période où il manquait d'animaux, d'avoir de bons prix. L'inverse était aussi vrai. Quand il y avait une période de surabondance, on avait de la difficulté à avoir des prix.

Au fil des années, il y a eu une concentration. Beaucoup d'abattoirs régionaux ont disparu au Québec. C'était vraiment un fléau. Cela a changé toute la dynamique. On a vu aussi une période où il y avait une surabondance de viande en Amérique du Nord. Les gros abattoirs américains faisaient du dumping au Canada. Ils l'ont beaucoup fait également au Québec. Les producteurs devaient alors offrir un prix ridicule. Aujourd'hui, ça nous amène à une situation où on a laissé aller les choses trop longtemps. Pendant 30 ans, le boeuf s'est vendu à un prix en bas du coût de production pour les producteurs.

Aujourd'hui, on demande de reconstituer des cheptels. Ne pensez pas que ça va prendre deux ans. Je m'attends à ce que ça en prenne cinq ou dix. Vous avez été généreuse, madame Moudi, quand vous avez dit que cela prendrait sept ans. Les producteurs ont mon âge. Ils ont 62 ans. Ils vendent leur entreprise, ils prennent leur retraite, et les terres sont exploitées par d'autres. On ne cultive plus le fourrage, et on se tourne vers la production de grain. Ça prend beaucoup de fourrage pour produire du boeuf. On verra plus tard qu'il y aura trop de grain, et peut-être pas assez de bovins d'engraissement pour l'alimentation.

Comment voyez-vous l'avenir? Vous allez avoir une pénurie de bœufs. Les abattoirs vont se battre pour avoir des animaux. Il y a toute cette structure. Les producteurs sont contents, mais ça amène d'autres problèmes.

Le prix de référence, c'est vraiment le prix comptant. Le prix comptant correspond aux animaux vivants. C'est la meilleure référence, parce que ça envoie les meilleurs signaux sur le marché. Ensuite, on voudrait tout contrôler. Les transformateurs sont peut-être prêts à se mettre ensemble pour contrôler un certain prix quand il manque de viande, mais ils n'étaient vraiment pas prêts à le faire pour nous donner une chance au cours des 30 dernières années, quand il y avait une surabondance de viande.

Pensez-vous vraiment qu'il y aura une coopération pour réussir cet exploit?

Indira Moudi: Je suis d'avis qu'il y aura une coopération. Nous avons retenu notre leçon. La sécurité alimentaire passe par la diversification et le bon fonctionnement de nos systèmes d'abattoirs locaux. Si le Canada se permet de laisser aller cette situation et si on continue de fermer nos abattoirs, on ne s'occupe vraiment pas de notre souveraineté alimentaire. On ne peut pas se permettre ça.

Si jamais on met en place un prix de référence qui permet aux producteurs d'être concurrentiels et de montrer le produit canadien transformé au Canada, du coup, ça va créer une demande pour le produit canadien. Le consommateur le veut. Quand on a un large volume, ça coûte moins cher. Si chacune de ces structures en fait un peu plus, si la demande continue à augmenter, le second chiffre apparaît et, à ce moment-là, nous pouvons faire basculer le pourcentage de 15 % à 20 % quant à notre capacité. C'est absolument faisable, mais il faut avoir une volonté politique et structurelle pour y arriver.

Jacques Gourde: On produit beaucoup de bovins au Québec. Ils sont vendus à des Américains, et ils s'en vont aux États-Unis. Ils reviennent ensuite au Canada, mais ce n'est plus du bœuf canadien. C'est du bœuf américain. On perd donc la marque de commerce canadienne. On produit beaucoup de bovins, mais on ne peut pas y apposer l'étiquette « Produit du Canada ». C'est un problème.

Indira Moudi: C'est un très gros problème. C'est pour cela que, si jamais on met en place le programme lié à la structure de coûts, qui donne un filet de sécurité aux abattoirs locaux en leur permettant d'acheter et de vendre leurs produits selon un prix de référence, à ce moment-là, nous gagnons la bataille. Ce prix de référence reflète ce que coûte le produit canadien.

Jacques Gourde: J'aimerais avoir les observations des autres témoins.

Devons-nous défendre notre marque de commerce canadienne relativement à la production de bovins? Nous avons un bon produit, mais, malheureusement, quand nous l'envoyons aux États-Unis pour l'abattage, elle disparaît.

Monsieur Vaags, qu'en pensez-vous?

• (1155)

[Traduction]

Calvin Vaags: Oui, il est important que nous reconnaissons que l'industrie est, tout d'abord, importante et, deuxièmement, qu'elle a connu des difficultés. À l'heure actuelle, la principale difficulté... Les éleveurs-naisseurs de veaux ont connu des difficultés au cours des 20 dernières années et nous n'avons rien fait pour les aider, ou pas assez. Je ne devrais pas dire que nous n'avons rien fait, mais

nous n'en avons pas fait assez pour nous assurer que le secteur tenait compte des signes avant-coureurs, réinvestissait dans la prochaine génération ainsi que dans les infrastructures, et augmentait son cheptel bovin. C'est essentiellement pourquoi les prix sont élevés aujourd'hui, trop élevés pour de nombreux consommateurs. C'est une simple question d'offre et de demande. Nous n'avons pas assez de vaches.

Ensuite, si nous approfondissons notre analyse de l'industrie, quelle est la prochaine étape? C'est la transformation. Si nous continuons de dire que nous allons laisser la dynamique du marché suivre son cours... Prenons un instant pour y réfléchir. Ce n'est pas comme si ces petits transformateurs de bœuf sont les seuls à perdre de l'argent pendant que les grands de l'industrie, eux, se portent bien. Non, tout le monde perd de l'argent. C'est simplement que les grands joueurs ont les poches plus profondes, et c'est là le problème. Les petits joueurs ont besoin d'un peu d'aide pour traverser ce creux si on veut empêcher qu'ils soient anéantis.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons aux libéraux pour cinq minutes.

Allez-y, monsieur Connors.

Paul Connors (Avalon, Lib.): Bonjour. Merci d'être venus.

Il y a beaucoup de discussions intéressantes. Nous avons beaucoup parlé de l'offre et de la demande. Pour qu'une industrie prospère et se développe au Canada, nous avons besoin d'un solide système de gestion de l'offre. Pensez-vous que l'établissement d'une marge de référence ici, au Canada, aidera l'offre, surtout dans le secteur de l'élevage-naissage?

Je vais commencer par M. Vaags, puis je passerai à M. Beretta.

Calvin Vaags: Je pense que oui. Ce n'est pas une panacée. Ce n'est pas une solution exhaustive, mais c'est un outil. C'est un outil que nous n'avons pas au Canada, contrairement à nos homologues du monde entier. C'est essentiellement cela. Pourquoi sommes-nous heureux, au Canada, de ne pas avoir cette information à portée de main alors que tout le monde l'a? Une telle situation désavantage M. Beretta. Elle me désavantage moi aussi. Pourquoi voulons-nous nous mettre dans une position désavantageuse? Il n'est pas si difficile d'ajouter à notre arsenal un outil que tous les autres pays possèdent.

Thomas Beretta: Je partage l'avis de M. Vaags à ce sujet.

Lorsque les marchés sont aussi serrés, nous voulons disposer de données aussi précises que possible sur l'état réel de l'économie canadienne. La tendance que nous observons, en examinant le marché à terme américain, c'est que lorsque les bovins canadiens arrivent à l'abattoir, leur prix est en fait légèrement inférieur à celui indiqué par les contrats à terme à ce moment-là. Dans un certain sens, nous surévaluons et surcommercialisons presque le bœuf canadien. Il y a des avantages et des inconvénients, et il y a des gagnants et des perdants, selon le contexte et la situation du marché. Cependant, dans l'ensemble, oui, nous avons besoin de notre propre système de tarification dans des moments comme ceux-ci.

[Français]

Indira Moudi: Merci de cette question. Elle est très intéressante.

Ce qui se passe, c'est que tous les grands pays producteurs de bovins, non seulement s'occupent-ils de leurs producteurs, mais ils s'occupent aussi de leurs transformateurs. Ici, au Canada, nous nous sommes arrêtés aux éleveurs. Nous n'avons pas élevé le débat pour aider les transformateurs, ce qu'on appelle les conditionneurs.

Il faut se comparer aux autres grands pays, qui exportent d'ailleurs chez nous et qui font souvent du dumping chez nous. Lorsque l'on aura adopté un prix de référence et que nous aurons certains outils, je peux vous dire qu'on enverra les animaux chez nous en premier, avant de les envoyer ailleurs.

On ne les a pas, ces outils. On s'est arrêté à l'appui aux différentes [difficultés techniques] de production. C'est particulièrement grave dans le secteur bovin, parce qu'en premier lieu, c'est l'abattoir. J'exploite un abattoir depuis quinze ans, mais je ne reçois pas d'appui. Nos producteurs sont laissés à eux-mêmes. Du coup, ça ne fonctionne pas.

[Traduction]

Paul Connors: Merci beaucoup.

Avant la COVID, il existait un système de tarification du bœuf en caisse. Est-ce que vous connaissez tous ce système? Était-il avantageux? Est-ce quelque chose que vous aimeriez voir revenir, ou devrions-nous passer à un autre système?

Calvin Vaags: Faites-vous référence à l'ancien rapport sur les prix du bœuf en caisse au Canada, qui était publié par CanFax?

• (1200)

Paul Connors: Oui.

Calvin Vaags: La réponse courte, c'est que c'était plutôt utile. Le problème avec ces données, c'est qu'elles arrivaient toujours trop tard. À un moment donné, les rapports ont cessé d'être publiés parce que tout le monde... ce n'était plus obligatoire. Je ne me souviens pas pourquoi exactement, mais ça ne se fait plus. On pourrait recommencer, mais il faudrait vraiment que les rapports soient plus précis et que les données soient à jour.

Paul Connors: Allez-y, monsieur Beretta.

Thomas Beretta: Ce serait une bonne chose d'avoir plus de données à notre disposition. Comme je l'ai dit plus tôt, il est avantageux pour nous de savoir ce qui se passe réellement dans l'économie canadienne par rapport à ce qui se passe aux États-Unis.

[Français]

Indira Moudi: Je ne me souviens pas de cette période en particulier, mais je peux dire que nous ne pouvons pas nous permettre de ne pas le faire.

Si nos usines n'existaient pas, aujourd'hui, où iraient les 40 fermes? Elles ne pourraient pas envoyer leurs produits ailleurs. Autrement dit, tout le tissu économique de nos régions tomberait. Si c'est ce qu'on veut, c'est autre chose. Toutefois, si les solutions passent par la transparence liée aux prix et par la mise en place de quelques outils, je pense que le Canada doit y voir, et ce, pour assurer sa propre souveraineté alimentaire.

[Traduction]

Paul Connors: Merci.

Monsieur Vaags, vous avez mentionné que le Conseil des viandes du Canada avait présenté un mémoire. Contient-il des éléments qui pourraient être utiles à notre étude?

Calvin Vaags: Ce mémoire ne traite pas de la déclaration obligatoire des prix; il porte sur un programme de soutien fondé sur la marge pour les petits transformateurs. Je pense que le Comité gagnerait à l'examiner.

Paul Connors: Pouvez-vous nous l'envoyer?

Calvin Vaags: Absolument.

Le président: Le temps est écoulé.

S'il y a quelque chose, madame Moudi, vous avez 10 secondes.

Vous avez la parole.

[Français]

Indira Moudi: J'ai transmis ce document au Comité, en français et en anglais.

[Traduction]

Le président: Je vous remercie.

Paul Connors: Cela a déjà été soumis.

Indira Moudi: Oui.

Le président: Je remercie les témoins.

Nous allons suspendre la séance pendant cinq minutes pour nous préparer à accueillir le prochain groupe de témoins.

Je vous remercie de vous joindre à nous.

• (1200)

(Pause)

• (1205)

Le président: Nous reprenons nos travaux.

Je me dispenserai des remarques d'usage. Je pense que les deux témoins comprennent les procédures.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le jeudi 18 septembre 2025, nous reprenons notre étude des prix de référence dans les chaînes d'approvisionnement du bœuf et du porc.

Deux témoins se joignent à nous aujourd'hui.

Nous accueillons Diane Allan, de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, et Donald Boucher, directeur général au ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

Nous allons commencer par le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, pour cinq minutes. Nous passerons ensuite à l'Agence canadienne d'inspection des aliments, puis nous commencerons les questions.

Je vous souhaite la bienvenue au Comité. Vous avez la parole.

[Français]

Donald Boucher (directeur général, Direction du développement et analyse du secteur, ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire): Monsieur le président, membres du Comité, je vous remercie de m'avoir invité à comparaître devant vous aujourd'hui. Je vous suis reconnaissant de me donner l'occasion de contribuer à votre étude sur le prix de référence dans les chaînes d'approvisionnement du bœuf et du porc.

• (1210)

[Traduction]

Les secteurs du porc et du bœuf sont des piliers de l'économie agroalimentaire du Canada. En 2024, ils ont généré ensemble environ 23 milliards de dollars de recettes monétaires agricoles, procuré des milliers d'emplois dans les collectivités rurales et éloignées et contribué de manière importante au niveau des exportations du Canada.

Chaque année, environ 60 000 producteurs de bovins et 7 000 producteurs de porcs fournissent environ 1,2 milliard de kilogrammes de bœuf et 2,2 milliards de kilogrammes de porc aux marchés nationaux et internationaux.

Ces secteurs sont profondément intégrés aux chaînes d'approvisionnement nord-américaines. Cette intégration crée d'importantes possibilités de croissance et d'économies d'échelle, mais elle expose également les producteurs et les transformateurs canadiens à des risques externes qu'il faut gérer avec soin.

La semaine dernière et aujourd'hui, le Comité a entendu des représentants d'organismes d'éleveurs de bovins et de porcs, qui ont soulevé des préoccupations concernant la transparence des prix et, en particulier, la formation des prix de référence.

Un des principaux défis est que les prix de référence utilisés au Canada pour le bétail et les produits carnés sont souvent liés aux prix du marché aux États-Unis ou influencés par ces prix. L'industrie canadienne de la viande a toujours été preneuse de prix sur les marchés mondiaux à cause de sa petite taille par rapport à de grands producteurs comme les États-Unis et l'Union européenne. Dans le contexte d'un marché hautement intégré entre le Canada et les États-Unis, où les animaux vivants et les produits carnés traversent facilement la frontière, les prix américains servent souvent à estimer les prix sur le marché intérieur. Les prix canadiens sont ensuite ajustés en fonction des taux de change et des conditions du marché local.

Contrairement à ce qui se passe aux États-Unis, au Canada, la loi n'impose pas aux entreprises de conditionnement l'obligation de déclarer les prix de la viande vendue en gros. Agriculture et Agroalimentaire Canada reconnaît la sensibilité de la divulgation des prix dans un secteur de la transformation caractérisé par un nombre limité d'acteurs clés. Cela dit, le gouvernement du Canada reconnaît que la transparence est essentielle au fonctionnement efficace des marchés dans tous les secteurs. C'est pourquoi nous soutenons les efforts menés par l'industrie pour améliorer la transparence des prix par des moyens équitables, efficaces et respectueux des renseignements commerciaux confidentiels et qui favorisent l'abordabilité de l'alimentation.

Agriculture et Agroalimentaire Canada a soutenu ce travail de façon concrète. Par exemple, en 2019, le ministère a financé l'étude sur le prix du porc « fabriqué au Canada » du Conseil canadien du porc, une étude que le Groupe Agéco et Gira a réalisée et qui a examiné les options possibles pour un modèle canadien de prix de référence.

De façon plus générale, le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et de Statistique Canada, joue un rôle important en fournissant des renseignements pertinents, exacts, opportuns et impartiaux sur le marché. Cela contribue à l'efficacité des marchés et éclaire les décisions d'affaires, les analyses indépendantes, les renseignements de l'industrie

et l'élaboration de nos propres politiques et programmes. Il est important de noter que le cadre de collecte de données d'Agriculture et Agroalimentaire Canada est conçu pour protéger la confidentialité des données des entreprises.

Dans de nombreux secteurs agricoles, la participation de l'industrie et de fournisseurs de données est suffisante pour permettre au gouvernement de publier des mises à jour régulières sur le marché, ou des mécanismes de production de rapports établis existent déjà. Toutefois, ces conditions n'existent pas pour les prix de gros du bœuf et du porc à l'échelle nationale à cause de la disponibilité limitée des données et des préoccupations en matière de confidentialité.

[Français]

Agriculture et Agroalimentaire Canada continue de travailler en étroite collaboration avec l'industrie, les partenaires provinciaux et territoriaux, et d'autres ministères fédéraux afin de relever les défis auxquels doit faire face le secteur de la viande au Canada.

Les principaux domaines d'intervention comprennent l'élargissement de l'accès au marché dans le cadre de négociations commerciales afin de maintenir, de diversifier et d'accroître les possibilités d'exportation; le soutien aux investissements dans la capacité de transformation et d'innovation par des programmes et des initiatives diverses; la promotion et la collaboration entre l'industrie et le gouvernement par l'intermédiaire d'organismes comme Santé animale Canada et par des mécanismes comme la Table des protéines animales; et l'amélioration de la disponibilité des données pour soutenir une prise de décision éclairée partout dans la chaîne d'approvisionnement.

[Traduction]

Ces questions sont interdépendantes et nécessitent des solutions réfléchies et collaboratives. La discussion d'aujourd'hui constitue une étape importante vers le renforcement de la résilience, de la transparence et de la compétitivité des chaînes d'approvisionnement du porc et du bœuf au Canada.

Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant aux représentants de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

Diane Allan (vice-présidente associée, Politiques et programmes, Agence canadienne d'inspection des aliments): Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité, je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître aujourd'hui devant vous au nom de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, l'ACIA.

L'ACIA est un organisme de réglementation fondé sur la science. Notre principale responsabilité consiste à protéger l'approvisionnement alimentaire du Canada et à préserver la santé des végétaux et des animaux. Ce travail protège la santé publique, renforce la confiance des consommateurs et soutient l'activité économique dans l'ensemble du système alimentaire, y compris les chaînes d'approvisionnement du porc et du bœuf.

Parallèlement, l'ACIA soutient le commerce en veillant à la salubrité des aliments et à la santé animale et végétale. Ces systèmes de sécurité rigoureux favorisent la confiance au pays et aident le Canada à accéder aux marchés internationaux. Les inspecteurs de première ligne de l'ACIA s'assurent que l'industrie respecte les normes et les règlements rigoureux du Canada en matière de salubrité des aliments, ce qui contribue au maintien de la réputation mondiale du Canada comme l'un des pays dotés des systèmes de salubrité alimentaire les plus rigoureux au monde. Dans toutes nos activités, nous adoptons une perspective économique sans jamais compromettre la santé et la sécurité.

Bien que l'ACIA ne fixe pas de prix de référence et ne commercialise pas de porcs ou de bovins, nous soutenons les secteurs du porc et du bœuf de plusieurs manières concrètes.

Tout d'abord, nous avons amélioré les services que nous offrons aux entreprises alimentaires qui souhaitent obtenir une licence aux termes du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada afin de faire du commerce interprovincial et d'exporter. Nos équipes fournissent des conseils personnalisés pour aider les entreprises à comprendre les exigences fédérales et à naviguer dans le processus d'obtention d'une licence aux termes du Règlement. Nous travaillons actuellement avec 20 entreprises de toutes tailles dans tout le pays. Dans le cadre du projet pilote « Ready to Grow » mené avec l'Ontario, nous aidons 10 transformateurs de viande titulaires d'une licence provinciale à obtenir une licence fédérale. Deux d'entre eux ont déjà reçu leur licence et deux autres sont sur le point de l'obtenir.

L'ACIA collabore également avec l'Ontario et le Québec à un projet pilote de services d'abattage. Cette initiative permet aux éleveurs de bovins d'une région éloignée du Québec d'avoir accès aux services d'abattage d'un abattoir ontarien, la viande étant ensuite renvoyée au Québec pour y être vendue sous la supervision des autorités provinciales.

L'ACIA a également entendu les intervenants dire que l'interdiction frappant les aliments du bétail au Canada place l'industrie bovine dans une situation concurrentielle désavantageuse par rapport aux producteurs américains. En réponse, l'ACIA procède à des modifications réglementaires qui permettront d'inclure certains tissus considérés comme des matières à risque spécifiées dans l'alimentation des animaux non ruminants et dans d'autres produits, ce qui alignera le Canada sur les États-Unis.

Au-delà de l'octroi de licences et de l'accès à l'abattage, l'ACIA travaille également avec les producteurs, les provinces et l'industrie pour renforcer les systèmes de salubrité des aliments et de santé animale. En vertu de la Loi sur la santé des animaux, l'ACIA élabore et applique des exigences en matière de traçabilité du bétail qui permettent d'intervenir rapidement en cas d'épidémie ou d'incident lié à la salubrité des aliments. La traçabilité sous-tend également les ententes de zonage et la certification des exportations en démontrant que les animaux peuvent être tracés, confinés et gérés efficacement.

Le maintien d'une bonne santé animale est essentiel à la compétitivité du secteur agricole canadien. Nos marchés d'exportation dépendent du fait que le Canada reste exempt de maladies telles que la peste porcine africaine et la fièvre aphteuse. C'est pourquoi l'ACIA travaille en étroite collaboration avec ses partenaires des secteurs porcin et bovin sur la prévention et la préparation, grâce à des plans d'urgence et des exercices sur table avec Santé animale

Canada et à des contrôles frontaliers renforcés avec l'Agence des services frontaliers du Canada.

Les ententes de zonage sont un autre outil essentiel pour limiter les perturbations commerciales en cas d'épidémie. Nous avons maintenant des ententes de zonage pour la peste porcine africaine avec des partenaires commerciaux tels que les États-Unis, l'Union européenne, Hong Kong, Singapour et le Vietnam.

En conclusion, l'ACIA soutient l'activité économique dans les chaînes d'approvisionnement du porc et du bœuf en protégeant la santé animale, en garantissant la sécurité alimentaire et en facilitant le commerce. Les acteurs de l'industrie sont des partenaires essentiels, et nous restons déterminés à travailler en collaboration pour soutenir la vigueur et la compétitivité du secteur agricole canadien.

Merci.

• (1215)

Le président: Merci beaucoup.

Les conservateurs sont les premiers et ont droit à six minutes.

D'abord, M. Gourde a la parole.

[Français]

Jacques Gourde: Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Boucher, présentement, l'industrie du porc et du bœuf est très intégrée à celle des États-Unis.

Pouvez-vous me parler de la situation par rapport au bœuf? Cette situation nous inquiète beaucoup, parce que le prix a monté considérablement à cause du manque d'offre.

[Traduction]

Le président: Il y a un problème à l'interprétation. Nous allons attendre un instant.

C'est bon, allez-y.

[Français]

Jacques Gourde: Vous savez que la situation est très serrée en ce qui concerne l'offre de bœuf. Pouvez-vous nous parler un peu de la situation?

Donald Boucher: Merci beaucoup de la question.

Effectivement, il y a une dynamique à l'intérieur du marché nord-américain du bœuf, qui a vu le cycle traditionnel de deux ou trois ans pour le prix du bœuf passer maintenant à un cycle de sept ans.

Depuis la pandémie de COVID-19, en raison de l'augmentation du prix des intrants et de certaines maladies chez les animaux au Mexique, on a vu une modification des flux des animaux aux frontières. Les interdictions d'importation d'animaux du Mexique vers les États-Unis ont aussi causé une modification des tendances par rapport aux animaux qui traversent la frontière entre le Canada et les États-Unis.

On voit donc un cycle du prix du bœuf qui dévie de ce qu'on pouvait voir traditionnellement sur le plan de la durée. Cela crée assurément des pressions pour les joueurs canadiens.

• (1220)

Jacques Gourde: Pouvez-vous faire le même exercice, mais pour le porc?

Donald Boucher: Pour le porc, effectivement, on est dans une dynamique où les marchés d'exportation jouent aussi un très grand rôle, puisque le Canada est un peu différent. Les industries sont intégrées, mais le Canada est dans une situation un peu différente des États-Unis, dans la mesure où nous exportons environ 70 % de notre cheptel, en grande partie aux États-Unis, alors que les États-Unis, eux, ont une consommation intérieure accrue.

Compte tenu des différents accords de libre-échange, on voit que, présentement, l'industrie porcine connaît une période de bon prix, mais elle doit faire face aux mêmes pressions en ce qui a trait au prix des intrants. La consolidation au sein de l'industrie porcine vient aussi jouer un rôle.

Jacques Gourde: L'industrie de la transformation du porc au Canada est vraiment bien structurée. Il y a plus d'abattoirs. Est-ce que ça permet d'en tirer avantage par rapport à l'industrie du bœuf, étant donné qu'on envoie beaucoup de bœufs canadiens aux États-Unis pour l'abattage, malheureusement?

Donald Boucher: Effectivement, il y a un plus grand nombre de joueurs dans l'industrie de la transformation du porc au Canada, mais il y a quand même une dynamique où de gros joueurs ont, peut-être, un impact plus important. À ce titre, c'est un peu similaire, entre le Canada et les États-Unis.

Par contre, le taux d'intégration augmente dans l'industrie porcine. Je crois qu'on est rendu à un taux d'intégration de 45 % dans l'industrie porcine canadienne. Nos transformateurs, au fil du temps, se sont donc positionnés pour être plus capables de tirer avantage des chaînes d'approvisionnement et d'accroître la propriété quant aux animaux qui sont transformés chez eux.

Jacques Gourde: Revenons au prix de référence dans les chaînes d'approvisionnement.

Est-ce que ça pourrait devenir un avantage autant pour les producteurs que pour l'industrie et pour les consommateurs?

Le mécanisme va-t-il avantager quelqu'un ou est-ce que, globalement, tout le monde va pouvoir tirer son épingle du jeu?

Donald Boucher: Le prix de référence et la transparence des prix viendraient assurément augmenter la confiance dans les chaînes d'approvisionnement.

Par contre, en ce qui a trait au prix payé par le consommateur, le lien ne sera peut-être pas aussi direct. Il y a plusieurs facteurs qui influent sur le prix payé à l'épicerie, que ce soit les prix négociés, les coûts de transport, le taux de change, les politiques commerciales ou le fardeau réglementaire.

Une transparence accrue et un prix de référence pourraient assurément aider à accroître la cohésion et la coordination au sein de la chaîne d'approvisionnement.

Jacques Gourde: On ne parle pas du poulet, parce que c'est sous gestion de l'offre, mais la gestion de l'offre a quasiment réglé tous les problèmes pour établir un prix chez le producteur, chez le transformateur et à l'épicerie. Ça semble être acquis.

Au Canada, on est dans une position où on doit exporter beaucoup de porcs et de bœufs. Ça devrait donc être plus compliqué d'établir un prix de référence parce que, dans le fond, la référence va être le prix de vente à l'exportation.

Donald Boucher: Dans le rapport que le Conseil canadien du porc a commandé en 2019, cette complexité était effectivement reconnue. Il y avait même des suggestions voulant qu'il n'y ait pas un

seul prix de référence au Canada, mais plusieurs, étant donné que les industries, les marchés et les marchés d'exportation sont différents au Québec, en Ontario ou dans les Prairies.

Il a été proposé qu'un prix soit établi sur une base régionale. Un prix de référence canadien devrait donc, idéalement, tenir compte de cette complexité et du fait que l'industrie n'est pas uniforme d'une région à l'autre.

Jacques Gourde: Il y a une demande mondiale solide pour les protéines, que ce soit du bœuf ou du porc.

Le Canada pourrait tirer son épingle du jeu sur le plan économique, mais quelle orientation doit-il prendre?

[Traduction]

Le président: Je vous prie de donner une réponse brève.

[Français]

Donald Boucher: Merci de la question.

Comme je l'ai mentionné dans mon allocution, il y a effectivement une discussion au sein de l'industrie pour essayer de trouver une voie de passage afin d'avoir un prix plus concurrentiel, qui reflète les réalités canadiennes. Cela pourrait être une voie permettant d'avoir de la diversité. Je crois que la diversité du secteur et des marchés est très importante.

● (1225)

Jacques Gourde: Merci, monsieur Boucher.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Madame Harrison, vous avez six minutes.

Emma Harrison (Peterborough, Lib.): Merci beaucoup.

Pendant la première heure, des petits et moyens producteurs nous ont parlé des contraintes auxquelles ils sont soumis, de leur besoin d'un filet de sécurité et du rôle essentiel qu'ils jouent pour assurer la sécurité alimentaire du pays. Ils ont parlé du programme Agri-stabilité et de ce qu'il représente pour nos producteurs, mais aussi du fait que le soutien vise seulement les producteurs et qu'il faut aussi mettre en place un filet de sécurité pour protéger la chaîne d'approvisionnement nationale.

Selon vous, quel rôle le gouvernement pourrait-il jouer à court ou à long terme pour aider à atténuer le risque perçu?

Donald Boucher: Nous avons rencontré des représentants de l'industrie de la viande, y compris des petits et moyens abattoirs, et nous comprenons la réalité à laquelle ils sont confrontés, comme je le disais, avec le cycle des prix qui est en train de changer, par rapport à la norme habituelle de deux à trois ans. Nous avons reçu la demande — et en avons pris bonne note — de mettre en place un filet de sécurité pour ces entreprises. Nous en avons certainement pris bonne note, et nous examinons la situation et les difficultés auxquelles les entreprises font face.

Nous croyons qu'une industrie dynamique se compose d'acteurs de différentes tailles — des grands transformateurs primaires et des petits et moyens transformateurs secondaires — qui intègrent des créneaux de marchés pour servir la production régionale et locale.

Pour ce qui est de la meilleure façon de procéder, nous explorons les options. Nous sommes en communication, par exemple, avec Financement agricole Canada, et nous examinons les programmes offerts pour trouver la meilleure façon dont ces organismes peuvent aider ces acteurs, de manière à maintenir une diversité d'offres pour le bétail produit au Canada.

Emma Harrison: Merci.

Madame Allan, je n'ai pas de question précise pour l'Agence canadienne d'inspection des aliments concernant le prix de référence du bœuf, car je ne sais pas exactement quel serait le rôle de l'Agence dans tout processus visant à ajuster le fonctionnement de notre système de fixation des prix.

Je vais en profiter pour vous poser la question suivante: lors de ma rencontre avec les représentants de la Peterborough County Cattlemen's Association, j'ai appris qu'une des difficultés qu'ils rencontrent en tant que petits producteurs est le manque de transparence lorsque leur bétail quitte la ferme et se retrouve dans les usines de transformation. Lorsqu'un animal est condamné, les producteurs se sentent très frustrés par le manque de transparence et les pertes financières importantes qu'ils subissent.

Diane Allan: Je ne crois pas que nous ayons un rôle à jouer dans ce scénario en particulier, mais je vais me renseigner. Je ne suis pas une experte de la communication entre l'abattoir et la personne qui fournit le bétail.

Si ça vous convient, je communiquerai une réponse plus tard au Comité. Merci.

Emma Harrison: Pour que ce soit bien clair, madame Allan, l'Agence canadienne d'inspection des aliments joue-t-elle un rôle dans la détermination du prix de référence du bœuf?

Diane Allan: Malheureusement, non, nous ne jouons aucun rôle dans l'établissement des prix du bœuf ou la commercialisation du porc et du bétail.

Merci.

Emma Harrison: Je vais revenir à M. Boucher.

On a beaucoup entendu parler des nombreuses difficultés auxquelles les producteurs canadiens sont confrontés, comme les changements climatiques et maintenant, le prix de référence du bœuf et la libre circulation du bétail de part et d'autre de la frontière.

Quel rôle le gouvernement joue-t-il dans l'établissement des prix pour nos producteurs au Canada, en ce qui concerne la chaîne d'approvisionnement nationale?

Donald Boucher: Pour ce qui est de la déclaration obligatoire des prix et les prix de référence, notre cadre législatif n'est pas le même qu'aux États-Unis. Depuis les années 1990, les États-Unis ont une loi qui rend obligatoire la divulgation des prix. Il n'y en a pas au Canada. Nous appuyons certes des efforts en ce sens, en l'absence de pouvoirs officiels. Nous soutenons les conversations avec l'industrie, et nous avons financé certains rapports pour que le secteur trouve la meilleure façon d'examiner les prix, de songer à un prix de référence et d'accroître la transparence au sein de la chaîne d'approvisionnement, mais à ce stade, notre rôle dans ces dossiers est assez limité.

Nous jouons un rôle dans la collecte de renseignements et la production de rapports sur certains aspects — pas sur les prix — avec nos collègues de Statistique Canada, afin de nous assurer que les in-

formations disponibles qui peuvent faire l'objet de rapports sont aussi accessibles que possible.

● (1230)

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Perron, pour six minutes.

[Français]

Yves Perron: Merci beaucoup, monsieur le président.

Bonjour aux témoins. Je les remercie d'être avec nous.

Monsieur Boucher, vous avez dit plus tôt que, si on établissait un prix de référence canadien, on devrait absolument le pondérer selon la région. Or, ce n'est pas ce que Mme Moudi nous a dit. Selon elle, un barème canadien ferait l'affaire.

J'aimerais donc que vous nous expliquiez pourquoi vous avez parlé de pondération en fonction des régions.

Le fait d'avoir un prix de référence canadien représenterait-il un avantage en période de crise, par exemple?

Donald Boucher: Merci beaucoup de la question.

Mon observation venait, en fait, du rapport commandé en 2019 et produit par le Groupe AGÉCO. Je crois que c'est en raison de cette complexité, au sein de l'industrie porcine canadienne, que l'on avait dit qu'un prix devrait idéalement refléter la réalité des régions.

Par contre, les options demeurent ouvertes s'il y a un intérêt de la part de l'industrie. C'est peut-être une occasion où le mieux est l'ennemi du bien. Idéalement, un prix de référence flexible et régional pourrait être souhaitable. Toutefois, plutôt que de ne rien avoir, un prix de référence canadien pourrait être un bon choix.

Yves Perron: Serait-ce utile d'avoir un prix de référence canadien en période de crise sanitaire?

Donald Boucher: Cela dépend de plusieurs scénarios. Certains témoins ont évoqué, par exemple, la possibilité d'une écloison de peste porcine africaine aux États-Unis. Dans un tel cas, le lien entre les prix canadiens et américains pourrait nuire à notre industrie. C'est un scénario possible. Réciproquement, une crise pourrait survenir au Canada, et non aux États-Unis. Le lien entre les prix pourrait aussi jouer un rôle dans un tel cas.

Il faut vraiment étudier les situations au cas par cas. L'industrie devrait se pencher sur l'ensemble des cas possibles afin de déterminer si le fait de délier les prix serait à son avantage.

Yves Perron: Admettons qu'il y a une crise et qu'on n'a pas de prix de référence canadien. Combien de temps cela nous prendrait-il pour en établir un, au besoin? Je peux donner l'exemple d'une forte chute du prix par rapport à celui des États-Unis.

Donald Boucher: Je vous remercie de la question.

Je ne peux malheureusement pas répondre à votre question de façon très précise. Je crois que ça dépend vraiment de la structure en place. De plus, il faudrait savoir si le gouvernement jouerait un rôle, à supposer qu'il dispose des pouvoirs nécessaires pour agir, ce qui n'est pas le cas présentement. Il faudrait aussi savoir si c'est l'industrie qui s'organiserait pour avoir son propre prix.

Yves Perron: Merci.

Madame Allan, si ça s'avérait nécessaire, l'Agence canadienne d'inspection des aliments serait-elle prête à lier une aide financière à l'établissement d'un prix de référence canadien en cas de crise?

[Traduction]

Diane Allan: Cela ne relève pas du tout de notre mandat, mais je suis sûr que nous pouvons envisager une sorte de soutien — pas financier — pour l'industrie afin d'être en mesure de nous attaquer aux problèmes de santé animale et de salubrité des aliments.

[Français]

Yves Perron: Je vous remercie d'avoir tenté de répondre à la question. On va appeler ça comme ça.

Monsieur Boucher, vous avez parlé d'une régionalisation des prix. Si jamais le Canada décidait de ne pas établir un prix de référence, y aurait-il quelque chose qui empêcherait le Québec ou une autre province de se doter, régionalement, d'un prix de référence?

Donald Boucher: Merci beaucoup de la question.

Malheureusement, je n'ai pas une connaissance suffisante du contexte juridique de chaque province pour me prononcer à cet égard. Ce sont les provinces qui seraient les mieux placées pour répondre à cette question.

Yves Perron: De façon générale, est-ce qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada croit que le fait de faire preuve de transparence quant aux prix pourrait aider les éleveurs à obtenir un prix plus juste et plus équitable?

De façon générale, je pense que oui, mais j'aimerais connaître le point de vue de votre organisation.

Donald Boucher: Merci beaucoup de la question.

Le gouvernement fédéral et Agriculture et Agroalimentaire Canada soutiennent assurément une plus grande transparence au sein des chaînes d'approvisionnement. On est conscient que ça pourrait jouer un rôle dans la négociation des prix entre les producteurs et les transformateurs.

Par contre, on reconnaît qu'il est important que cette transparence tienne compte des positions des joueurs clés au sein de l'industrie sur le plan de la concurrence. Il y a peut-être un équilibre à atteindre.

Yves Perron: Premièrement, votre point de vue est favorable. Je suis content d'entendre ça. J'entends aussi le bémol que vous ajoutez à votre commentaire.

Ça me fait penser à à l'époque où nous avons travaillé sur les chaînes d'épicerie. Nous n'étions pas capables d'avoir des chiffres. Des témoins nous ont dit qu'ils étaient en situation de concurrence et qu'ils allaient donner les chiffres de façon confidentielle au Bureau de la concurrence. Finalement, nous avons reçu des représentants du Bureau, et nous nous sommes rendu compte que les chiffres n'avaient pas été envoyés.

Je vois beaucoup de similarités entre cette situation et ce dont vous parlez. Je vais vous avouer que ça m'agace beaucoup de voir qu'on cède devant les grandes industries. Je pense que c'est le devoir de l'État de réglementer et d'agir dans des secteurs comme ceux-là en encourageant, entre autres choses, les abattoirs régionaux.

Mme Moudi a fait un excellent plaidoyer à cet égard. Je pense que tout le monde, non seulement les producteurs, mais aussi les consommateurs, gagnerait à ce qu'il y ait de la transparence et à ce

que l'on puisse savoir d'où vient la viande. Il y a un gros problème relativement à l'étiquetage au Canada. Dès que la viande est transformée en épicerie, on ne peut plus savoir d'où elle vient. Vous êtes au courant, bien sûr. C'est pour ça que les grandes entreprises résistent à l'idée que l'on fixe les prix. C'est parce qu'ils veulent garder leur intégration.

Bon, j'ai beaucoup parlé.

● (1235)

[Traduction]

Le président: Il vous reste 30 secondes.

[Français]

Yves Perron: Voici ma dernière question, monsieur le président.

Monsieur Boucher, on a dit que les grands de l'industrie, comme Cargill et JBS, aux États-Unis, sont tenus de fournir leurs prix, et ils le font.

On nous dit, par ailleurs, qu'il est impossible de faire ça au Canada.

Quel est votre avis là-dessus?

[Traduction]

Le président: Malheureusement, il ne reste plus de temps. Je suis désolé.

Si vous pouvez répondre en 15 secondes, allez-y.

[Français]

Donald Boucher: Merci de la question.

Ce qui est différent, dans le contexte américain, c'est le nombre de joueurs. Il faudrait aussi considérer les règles de confidentialité qui relèvent du cadre juridique américain.

Par exemple, comment peut-on faire pour que la confidentialité des données qui existe aux États-Unis soit transposée dans un contexte canadien?

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Il y aura une autre série de questions, puis il faudra s'occuper des travaux du Comité. Nous allons faire tout cela, et nous verrons le temps qu'il reste, car je pense que les travaux du Comité ne prendront que de cinq à sept minutes.

Nous allons passer aux conservateurs pour cinq minutes.

Monsieur Bonk, allez-y.

Steven Bonk: Notre étude d'aujourd'hui porte sur le prix de référence pour les chaînes d'approvisionnement du bœuf et du porc. Nous allons maintenant parler un peu des chaînes d'approvisionnement. Cela touche directement l'ACIA, car elle joue un rôle très important et précieux lorsqu'il s'agit de protéger la salubrité alimentaire et de s'assurer que les abattoirs et les installations de transformation respectent les normes sanitaires que les clients nationaux et internationaux attendent de nous.

Il a été question des progrès réalisés dans le dossier des MRS, les matières à risque spécifié. Je me demandais si vous aviez des commentaires à ce sujet. Pourriez-vous dire au Comité où vous en êtes à cet égard?

Diane Allan: Nous restons déterminés à aller de l'avant avec ces changements le plus rapidement possible. En fait, nous visons la publication dans la Partie II de la *Gazette du Canada* dès le mois de juin. Je voulais vous en informer.

Nous rencontrons régulièrement les représentants de l'industrie pour nous assurer de tenir compte de toutes les questions de faisabilité et de répercussions commerciales et économiques dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. Nous voulons nous assurer de ne pas perdre de vue ces éléments à mesure que nous progressons dans le dossier des MRS liées à l'ESB.

Steven Bonk: Excellent.

Comme vous le savez, nous venons de terminer une étude sur la réduction des formalités administratives à l'ACIA et à l'ARLA. Maintenant que des compressions ont été annoncées à l'ACIA, quelle incidence cela aura-t-il sur l'inspection et la réglementation des installations? Vous attendez-vous à ce qu'il y ait des retards ou des problèmes?

Diane Allan: Comme tous les autres ministères, nous avons subi des compressions. Dès le départ, nous avons essayé de protéger nos services de première ligne, et nous essayons de nous assurer que la préparation aux situations d'urgence demeure axée sur notre mandat principal, qui est la salubrité des aliments et les services connexes. Les compressions seront plus centralisées dans les secteurs qui ne sont pas reliés aux services. Des compressions sont prévues, mais les services et le personnel de première ligne sont protégés.

Steven Bonk: Plus tôt aujourd'hui, nous avons reçu des témoins d'établissements canadiens de taille moyenne inspectés par le gouvernement fédéral. Nous entendons beaucoup parler d'établissements inspectés par les provinces qui ne sont pas en mesure de vendre leurs produits partout au Canada. Ils n'exportent pas, mais ils veulent vendre leurs produits dans une autre province. Une ferme de la Saskatchewan a peut-être une approche de la ferme à l'assiette qu'elle aimerait promouvoir, et elle a des clients qui veulent ses produits.

À l'heure actuelle, il est légal pour eux d'utiliser un abattoir inspecté par la province. Nous savons que l'ALEC, l'Accord de libre-échange intérieur canadien, est censé éliminer les obstacles au commerce interprovincial. Le premier ministre en a parlé en détail. Il devrait être mis en place d'ici juillet, je crois.

Pouvez-vous dire au Comité où en sont les choses? Il y a beaucoup de producteurs qui se posent la question.

Diane Allan: Comme vous l'avez mentionné plus tôt, le 19 novembre, le règlement d'application de la Loi sur le libre-échange et la mobilité de la main-d'œuvre au Canada est entré en vigueur pour protéger la santé et la sécurité des Canadiens et les objectifs de diversification commerciale du Canada. Le règlement prévoyait une exception pour les aliments réglementés en vertu de la Loi sur la salubrité des aliments au Canada.

Cela dit, comme je l'ai mentionné dans ma déclaration préliminaire, il y a des projets pilotes dans plusieurs provinces afin de voir comment nous pouvons faciliter le mouvement des produits, que cela touche la capacité d'abattage ou l'octroi de licence pour de nouveaux établissements en vertu de la Loi sur la salubrité des aliments au Canada.

• (1240)

Steven Bonk: Excellent.

Y aura-t-il une réduction du nombre d'inspecteurs des aliments dans les usines de transformation au Canada?

Diane Allan: Comme je l'ai mentionné plus tôt, nous essayons de protéger nos services de première ligne. Les compressions se feront surtout dans les services administratifs. La première ligne est protégée et préservée, et la salubrité des aliments ne sera pas touchée.

Steven Bonk: Merci.

Je vais m'adresser à vous un instant, monsieur le président.

Je remplace aujourd'hui M. Bragdon, et il y a une motion que je dois lire, je crois, et qui a fait l'objet d'un avis.

Le président: D'accord.

Steven Bonk: La motion est la suivante:

Que, conformément à l'article 108(2) du Règlement, à la lumière de la décision du gouvernement fédéral de fermer plusieurs centres de recherche et fermes expérimentales d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, dont le Centre de recherche et de développement de Lacombe en Alberta et la Ferme expérimentale de Nappan en Nouvelle-Écosse, le comité entreprenne une étude urgente des motifs et du processus décisionnel du gouvernement, ainsi que des conséquences de cette décision sur l'économie et la recherche, notamment les pertes d'emplois et l'impact en milieu rural; que l'étude débute dès que possible; que le comité y consacre jusqu'à quatre réunions ou plus si c'est nécessaire; et qu'il fasse rapport de ses conclusions à la Chambre.

Le président: Merci.

Nous avons reçu aujourd'hui une lettre que je ne crois pas vous avoir transmise, mais elle vient du ministère et porte précisément sur cette question. Je vais donc la faire distribuer également.

L'avis de motion a été donné la semaine dernière. La motion est maintenant proposée, et nous allons en débattre, en commençant par Mme Chatel.

[Français]

Sophie Chatel: Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Je pense que l'une des propositions dont nous les partis ont discutés était qu'il serait bon de tenir une réunion du sous-comité. Je propose jeudi, parce qu'il y a beaucoup de motions et d'études, alors nous avons besoin d'un plan de travail, et nous pourrions voir comment y intégrer cette motion.

Je suggère que nous reportions le vote sur la motion jusqu'à ce que nous ayons un plan, puis que nous votions sur le plan complet.

Le président: D'accord.

Monsieur Epp, allez-y.

Dave Epp: Oui, je pense qu'il y a déjà eu discussion. Je serais favorable à l'adoption de la motion et à l'établissement du plan de travail, car il y a toute une série de motions et d'études dont le sous-comité s'occupera jeudi.

Le président: Merci.

Allez-y, monsieur Perron.

[Français]

Yves Perron: Merci, monsieur le président.

D'abord, il faudrait présenter un amendement à la motion pour y ajouter le centre de recherche de Sainte-Foy. M. Vachon va faire parvenir le texte de la motion au greffier.

Quant à la motion, j'estime qu'elle est intéressante. Ça pourrait être fait lors d'une réunion du Sous-comité pour que nous puissions continuer l'étude en cours.

[Traduction]

Le président: Proposez-vous un amendement à la motion pour ajouter cet élément, ou avez-vous dit que vous alliez distribuer quelque chose?

[Français]

Yves Perron: En fait, tout ce que je veux, c'est que l'on ajoute, dans la motion, le centre de recherche de Sainte-Foy. J'ai aussi dit que nous pourrions tenir une réunion du Sous-comité, tout de suite après la réunion du Comité, si nous avons les ressources nécessaires pour le faire. Nous pourrions ensuite poursuivre l'étude en cours.

[Traduction]

Le président: D'accord.

Nous revenons à Mme Chatel.

[Français]

Sophie Chatel: Merci, monsieur le président.

J'aimerais savoir une chose.

Moi aussi, je veux proposer des amendements à la motion. J'aurais préféré discuter de tout ça lors d'une réunion du Sous-comité.

Ma question est surtout d'ordre procédural. Devons-nous voter sur la motion maintenant ou pouvons-nous attendre et le faire lors d'une réunion du Sous-comité?

Nous pourrions reporter l'étude de la motion à ce moment-là ou faire un plan complet de travail. Sinon, nous allons entrer dans un débat, parce que moi aussi je veux proposer des amendements à la motion.

Je veux seulement savoir ce qu'il en est sur le plan procédural. Est-ce que nous devons absolument voter maintenant en répondant par oui ou par non?

Je suis un peu mêlée.

[Traduction]

Le président: Je peux répondre à cette question.

M. Bonk a présenté une motion dont l'avis a été donné il y a une semaine. Nous sommes maintenant saisis de la motion. Nous sommes en train de débattre, et les seules façons de procéder sont soit que M. Bonk retire la motion, soit que nous la mettions aux voix. Ce sont les deux seules issues que nous avons.

Nous sommes actuellement saisis de la motion. Je vais corriger ce que j'ai dit, car il n'y a pas que deux issues. Il y en a évidemment de nombreuses, mais nous sommes actuellement saisis d'une motion qui fait l'objet d'un débat.

Y a-t-il d'autres intervenants?

Allez-y.

• (1245)

Steven Bonk: J'aimerais simplement mentionner que le Comité s'est entendu pour examiner tout ce que nous faisons ici sous l'angle économique pour soutenir l'agriculture. Il s'agit d'une question par-

ticulièrement urgente, donc plus tôt nous pourrions avancer, mieux ce sera, j'espère.

Le président: Monsieur Gourde.

[Français]

Jacques Gourde: Traitons-nous encore l'amendement de M. Perron? Si c'est le cas, je pense qu'il est important d'ajouter, dans la motion, le centre de recherche de Sainte-Foy, à Québec..

[Traduction]

Le président: Je n'ai pas entendu qu'il proposait un amendement à la motion. Il a dit qu'il allait faire circuler quelque chose. Il n'a pas dit qu'il allait proposer un amendement.

Monsieur Perron.

[Français]

Yves Perron: Je l'ai dit dans la phrase dans laquelle je suggérais de continuer la discussion plus tard. Je suis d'accord avec M. Gourde. J'insiste pour ajouter le centre de recherche de Sainte-Foy à la liste, dans la motion.

[Traduction]

Le président: D'accord.

Nous sommes saisis d'un amendement.

Madame Chatel, vous avez la parole.

[Français]

Sophie Chatel: Est-il possible d'ajourner le débat sur cette motion, et de la présenter à nouveau lors de la prochaine réunion, une fois que le Sous-comité se sera réuni et que nous aurons considéré tout le plan de travail jusqu'à juin?

À ce moment-là, nous serons en mesure de prévoir exactement combien de jours nous allons accorder à cette étude, et nous pourrions présenter des amendements.

Je suggère donc d'ajourner le débat sur cette motion et d'y revenir lors de la prochaine réunion. D'ici là, le Sous-comité se sera réuni et nous nous pencherons sur toutes les motions proposées.

[Traduction]

Le président: La motion vise à ajourner le débat sur la motion proprement dite.

C'est une motion dilatoire. Elle ne peut faire l'objet de débat. Je vais maintenant mettre la question aux voix.

Le vote porte sur la motion de Mme Chatel visant à ajourner le débat sur la motion telle que modifiée.

Marianne Dandurand: Est-ce pour ajourner le débat sur la motion ou sur la modification de la motion?

Le président: Les deux.

(La motion est adoptée.)

Le président: Nous avons ajourné ce débat.

Je reviens à ma liste.

Je crois que je vais maintenant donner la parole à M. Connors pour cinq minutes.

Paul Connors: Merci.

Je suis désolé de l'interruption.

Je veux revenir au système pour le bœuf en caisse que nous avions. Le connaissiez-vous? Du point de vue d'AAC, pouvez-vous nous expliquer pourquoi on y a mis fin? Avait-il des avantages ou des inconvénients pour l'industrie?

Donald Boucher: Vous parlez du rapport sur le boeuf en caisse. Est-ce exact?

Paul Connors: Oui, le rapport sur les prix du bœuf en caisse.

Donald Boucher: Je crois comprendre que ce rapport a été abandonné à peu près au moment de la pandémie de COVID. Il y a eu quelques difficultés techniques pour obtenir les informations. Il y a eu des préoccupations au sujet de certains des principaux conditionneurs qui soumettaient des données pour le rapport.

En fait, AAC a joué un rôle dans la collecte des données et leur présentation à CanFax pendant un certain temps. Le ministère s'est porté volontaire pour intervenir et essayer de maintenir la publication du rapport. À un moment donné, pendant la pandémie alors que les abattoirs étaient évidemment très occupés à gérer les problèmes sanitaires au sein de leurs installations, on s'inquiétait de la capacité de continuer à fournir les données. Vers 2020, le rapport a été abandonné.

Telle est ma compréhension des raisons pour lesquelles on y a mis fin.

• (1250)

Paul Connors: Savez-vous si c'est l'industrie ou AAC qui a décidé d'y mettre fin?

Donald Boucher: C'était en raison de la difficulté à continuer d'accéder aux données de l'industrie — des abattoirs.

Paul Connors: Ce programme ou ce rapport était-il utile à l'industrie? Y a-t-il eu des discussions avec l'industrie sur la possibilité de le rétablir?

Donald Boucher: À ma connaissance, il n'y a pas eu de conversation récente à ce sujet. Je pense qu'un témoin précédent nous a dit que des préoccupations avaient peut-être été soulevées. Je ne suis pas le mieux placé pour répondre à cette question.

Paul Connors: D'accord.

Vous avez mentionné dans votre exposé le marché dynamique du bœuf en Amérique du Nord, et nous avons également évoqué la forte demande mondiale pour le porc et le bœuf. Comment ce nouveau prix de référence serait-il utile au commerce national ou aux ventes directes? En quoi pourrait-il être bénéfique?

Donald Boucher: Je crois comprendre qu'un prix de référence canadien tiendrait compte d'éléments de notre régime de commercialisation nationale, y compris les systèmes d'assurance de la qualité. Il pourrait s'ajuster aux exigences du marché, de sorte que le prix de référence reflète mieux ces réalités.

Compte tenu du niveau élevé d'intégration avec le marché américain, on juge depuis un certain temps que le prix de référence américain est un bon indicateur. Avec un prix de référence canadien, je crois comprendre qu'il serait possible d'intégrer des facteurs qui reflètent certaines des particularités de la production canadienne, en fonction d'un prix limite, comme les coûts de transport et les caractéristiques de qualité déterminés par les producteurs et les conditionneurs.

Paul Connors: Je pense que vous avez mentionné qu'il y a des discussions en cours avec l'industrie. AAC a-t-il eu des discussions

avec l'industrie au sujet de la création d'un prix de référence canadien?

Donald Boucher: AAC a participé à certaines conversations, mais les discussions récentes ont surtout eu lieu entre les acteurs de l'industrie pour l'instant.

Le président: Merci beaucoup.

Je vais donner deux minutes à M. Perron pour conclure.

[Français]

Yves Perron: Je vous remercie, monsieur le président.

Monsieur Boucher, lors de la dernière rencontre, le président du Conseil canadien du porc, M. Roy, a donné un exemple assez frappant de l'importance d'avoir un prix de référence local. En effet, il a parlé de la guerre commerciale entre la Chine et les États-Unis, qui a fait chuter le prix du porc américain et celui demandé par nos producteurs, ici.

Le fait d'avoir un indice local permettrait de mieux comprendre le système et de protéger nos producteurs contre des facteurs externes sur lesquels nous n'avons aucune maîtrise.

Êtes-vous d'accord là-dessus?

Donald Boucher: Je crois qu'il est juste de dire que, dans certaines situations, un prix de référence canadien viendrait changer cette dynamique.

Par contre, il est important de considérer l'équilibre des intérêts en cause, soit le fait d'avoir un marché intégré et le fait de tenir compte de situations particulières.

Yves Perron: Le président du Conseil canadien du porc, M. Roy, a soulevé un doute. Les producteurs mettent en marché le porc du Québec. Par ailleurs, on parle beaucoup de la possibilité de lever les barrières interprovinciales. Si beaucoup de porcs qui ne viennent pas du Québec arrivent dans les abattoirs québécois, les producteurs craignent d'avoir des difficultés quant à l'étiquetage de leurs produits.

Avez-vous analysé cette situation, au sein de votre organisation? Peut-il y avoir des répercussions?

Donald Boucher: Merci de cette question.

Nous sommes au courant des spécificités en matière de mise en marché des porcs dans les régions du Canada. Nous connaissons aussi le plan conjoint québécois.

Néanmoins, nous n'avons pas analysé ces situations sous l'angle d'une dynamique de prix de référence canadien. Cette analyse n'a pas été faite.

Yves Perron: Ma prochaine question s'adresse à M. Boucher ou à Mme Allen.

[Traduction]

Le président: Il vous reste 10 secondes.

[Français]

Yves Perron: Les petits abattoirs sont difficiles à rentabiliser.

L'État ne devrait-il pas apporter un soutien? Ne devrait-on pas commencer à considérer ces établissements comme étant des infrastructures essentielles, pas juste des dépenses?

• (1255)

[Traduction]

Le président: Veuillez répondre très brièvement, s'il vous plaît.

[Français]

Donald Boucher: Nous reconnaissons l'importance des petits abattoirs.

Merci.

[Traduction]

Le président: Merci à nos deux témoins. Nous vous remercions de votre temps.

Chers collègues, il y a quelques éléments sur lesquels nous devons nous pencher.

Tout d'abord, j'aimerais demander aux membres du Comité leur consentement pour adopter le budget de l'étude sur les prix de référence dans les chaînes d'approvisionnement du bœuf et du porc. Une ébauche a été envoyée. Elle a été distribuée. Est-ce que tout le monde est d'accord pour approuver ce budget?

Des députés: D'accord.

Le président: Un budget supplémentaire pour l'initiative de réforme réglementaire du gouvernement a été distribué à tout le monde. Nous avons dépassé les huit réunions prévues, et nous devons augmenter le montant demandé.

Est-ce que tout le monde est d'accord?

Des députés: D'accord.

Le président: De plus, ce jeudi, nous devons tenir une réunion du sous-comité. Nous avons beaucoup de questions à régler. Je propose que ce soit jeudi.

En outre, il n'y a pas de témoins prévus. Nous n'avons pas d'autres témoins pour l'instant, alors j'aimerais proposer que le sous-comité utilise cette réunion pour régler certaines choses et établir un plan des 22 prochaines réunions, environ. Est-ce exact? Il reste 11 semaines. Dans ces semaines, 22 réunions sont prévues, je crois, et ce serait une bonne occasion pour nous d'examiner ce que nous voulons faire.

Est-ce que cela vous convient? Cela voudrait dire que les vice-présidents et le président détermineront la suite des choses. La réunion de jeudi ne portera que sur ce sujet.

Y a-t-il d'autres points?

Madame Chatel, vous avez la parole.

Sophie Chatel: Je veux juste m'assurer d'une chose. Cela signifie-t-il que, pour l'analyste, nous avons terminé la présente étude?

Le président: C'est vraiment à nous de décider.

Sentons-nous que l'étude est terminée? D'accord.

[Français]

Sophie Chatel: J'aimerais que les analystes, en se basant sur leurs propres recherches, sur les témoignages et sur les documents produits, nous donnent une ventilation des prix et des facteurs qui touchent ceux-ci.

Nous avons reçu plusieurs témoins, et ils nous ont parlé des facteurs à considérer. Ce serait bien que les analystes gardent cela en tête. Par exemple, pour le bœuf, ils pourraient mentionner les facteurs et leurs répercussions. Ils pourraient se baser sur les témoignages, les données de Statistique Canada et celles de l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Pourraient-ils nous donner ce contexte-là? Je sais qu'il y en a déjà dans les documents de base qu'ils ont préparés. Néanmoins, si on peut amener ça dans le rapport, ce serait tout ce que je demanderais. Je pense que les témoins ont été assez clairs et que leurs témoignages étaient assez complets.

[Traduction]

Le président: En ce moment, j'ai simplement besoin d'un accord pour la réunion de jeudi. Pour ce qui est des instructions de rédaction, nous allons prévoir une réunion à cette fin. Nous aurons le temps de le faire.

Monsieur Bonk, allez-y.

Steven Bonk: En réponse, rapidement, CanFax aurait toute cette information. C'est déjà compilé.

Le président: D'accord. Plaît-il au Comité de tenir une réunion du sous-comité jeudi?

Des députés: D'accord.

Le président: Y a-t-il d'autres points?

Plaît-il au Comité de lever la séance?

Des députés: D'accord.

Le président: D'accord. Merci.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>